

Bulletin municipal

# VOUGY

Toute l'actualité de votre agglomération

Janvier

2018

Les temps forts  
Les comptes  
Les travaux  
Les projets  
Les associations  
L'état civil



# Le personnel

## Technique



Jerémy RENNARD • Franck BOUCLIER • Kevin MILANO

## Administratif



Fernanda PIMENTA

Nelly PERNOUD

## Bibliothèque



Jannick Gauthier

## Chargée de mission scolaire



Viviane TRABICHET

## Groupe scolaire



Catherine ACQUISTAPACE • Stéphanie HURIEZ

## Salle polyvalente



Sylvie MIOLLANY

## Encadrement restauration scolaire maternelle



Vivianne TRABICHET • Géraldine DELCHAMBRE • Marielle COUPÉ

## Encadrement restauration scolaire élémentaire



Christine LEGOURRIEREC • Nolwenn BERNAZ • José

## Activités periscolaires du soir



Géraldine DELCHAMBRE  
Stéphanie HURIEZ • Vivianne TRABICHET  
Nolwenn BERNAZ • Maryline MENEGON

## Activités periscolaires du matin



Christine LEGOURRIEREC • Maryline MENEGON

## Restauration scolaire



Sandra PORTAS • Maud DESCAMPS • Evelyne REVILLON BUSQUET • Maryline CHAVIGNY



- 4** Editoriaux de M. Stéphane Valli, M. Raymond Mudry & A. Gay
- 5** Editorial de Monsieur Alain Solliet, Maire de Vougy
- 6** Services et téléphones utiles
- 7•13** Vie de la commune
- 14•15** En bref ... Informations ...
- 16** Commissions municipales
- 17** Délégués • Associations communes
- 18•19** Principales délibérations
- 20•21** Comptes administratifs 2016
- 22•26** Communauté de Communes Faucigny-Glières
- 27•29** Travaux, réalisations & projets
- 30•31** L'école et ses activités
- 32•33** Bibliothèque «A livre ouvert»
- 34•35** Amicale pétanque
- 36** Ski-club Marnaz-Vougy
- 37** Les anciens combattants
- 38** Chasse • Pêche
- 39** Tennis club
- 40** Les amis de l'école
- 41** Les illuminations de décembre
- 42** Danse folklorique portugaise
- 43** Tango-Velours
- 44•45** Mariages • Naissances • Décès
- 46** Le repas de l'amitié
- 47** Calendrier des manifestations 2018

A collaboré à ce bulletin : **la Commission de Communication de la Mairie de Vougy**  
La municipalité de VOUGY remercie toutes les associations et les écoles qui ont permis la réalisation de ce bulletin et la précieuse collaboration de nos deux secrétaires  
Maquette / réalisation : STUDIO 12 ■ 85 • 74300 Theyez  
Impression : Imprimerie Uberti Jourdan • 74130 Bonneville



Stéphane Valli

Président de la CCFG  
Maire de Bonneville

**C**hers habitants de Vougy,

Comme vous le savez, l'année 2017 fut marquée à la communauté de communes par la commémoration du centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, du 7 au 9 avril 2017, à l'occasion des 100 ans de la Bataille du Chemin des Dames. Pour se faire, nous sommes fiers d'avoir défilé et commémoré la mémoire des 310 soldats de la CCFG dont 14 à Vougy, morts pour la France lors de ce conflit. Je remercie particulièrement l'enseignante de Vougy et les enfants de sa classe qui ont participé au voyage scolaire financé par la CCFG pour se rendre à Verdun et sur le Chemin des Dames. Je tiens aussi à les féliciter pour la qualité de l'exposition que nous avons pu découvrir sur ce voyage et pour leur émouvante lecture de lettres de certains soldats vougerots adressées à leurs familles... Il est important pour des générations élevées dans le confort matériel, de comprendre que, pendant des semaines, des mois et des années, des hommes, terrés au fond de leurs trous, aient enduré la peur, la boue, et fait don de leur vie pour leur pays et la défense de nos valeurs.

L'équipe enseignante et les enfants de Vougy pourront d'ailleurs, fin 2018, déjeuner dans leur nouveau restaurant scolaire, à proximité de l'actuelle école et qui pourra accueillir jusqu'à 125 enfants de l'école de Vougy et de Thuet ( Bonneville) chaque midi. Ce restaurant d'un coût total d'environ 1,4 millions TTC financé par la CCFG s'accompagnera de la création d'une salle communale financée par la mairie au sein du même bâtiment. Je sais qu'il est très attendu par les vougerots et je me réjouis du démarrage prochain de ce beau projet.

2017 marque aussi la continuité de nos actions en matière environnementale, la création du fonds air industrie et la poursuite de notre politique d'optimisation des collectes des ordures ménagères. Comme nous l'avons expliqué en réunion publique, nous installons des conteneurs semi-enterrés notamment sur Vougy comme vous avez pu l'observer. L'objectif poursuivi par la CCFG vise à réduire le tonnage d'incinération ( 1,56 million TTC de coût annuel ) et stabiliser les coûts pour nos administrés. En ce début d'année je ne peux donc que vous inciter à continuer à faire le tri de vos déchets, vous rendre à votre déchèterie de Vougy et préserver ainsi notre environnement au quotidien.

Enfin, nous avons conscience des progrès à faire en matière de transports, de mobilité et de sécurisation de voirie. Nous continuerons nos interventions de voirie sur l'ensemble du territoire communautaire et poursuivrons le financement de la déviation. En lien avec le conseil municipal, nous avons lancé le projet de sécurisation de la RD 1205 au centre de la commune et l'aménagement du cœur de village.

Comme vous pouvez le constater, la CCFG sera donc très présente à Vougy en 2018 et je m'en réjouis.

Je souhaite à tous les Vougerots, une très bonne année 2018 et mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Stéphane Valli, Président de la CCFG, maire de Bonneville



Agnès Gay

Conseillère départementale

Raymond Mudry

Conseiller départemental

**M**esdames, Messieurs, chers amis Vougerots,

En ce début d'année 2018, nous répondons avec plaisir à la demande de vos élus communaux, pour vous adresser notre message de vœux par le biais de ce bulletin municipal.

C'est un message d'optimisme que nous voulons vous transmettre à chacune et chacun d'entre vous en formant d'abord des vœux de santé, de réussite, de joie partagée fraternellement.

Notre assemblée départementale qui a en charge la solidarité, allant des plus jeunes jusqu'aux Séniors, se doit de faire en sorte que le lien intergénérationnel soit réalité et que notre action tende à gommer les disparités entre tous.

Par ailleurs, elle a également en charge trois mille kilomètres de voiries départementales.

La RD 1205 qui traverse Vougy, vous concerne tout particulièrement.

Sur ce tracé, le giratoire prévu à son intersection avec la RD 186 à Thuet, est en cours de préparation. Le dossier de Déclaration d'Utilité Publique est bien avancé et nous pouvons espérer un démarrage des travaux début 2019.

S'agissant de la desserte en rive droite de l'Arve, (contournement Marignier, Thyez, Vougy), le tronçon reliant le secteur « Chez Millet » au pont d' Anterne à Marignier, avec la construction du viaduc sur le Giffre, prend forme. L'ouverture à la circulation, prévue fin 2018, apportera un soulagement certain aux habitants de Vougy, notamment aux riverains de la RD 1205.

Dans ce cadre, d'importants travaux de renaturation (création de zones boisées à la confluence Arve-Giffre, sur les anciens terrains Socava, Colas), vont être réalisés prochainement, apportant sur ce site, une qualité environnementale qui a fait défaut jusqu'à présent.

La continuité des travaux de cette desserte, par le Conseil Départemental, est d'ores et déjà engagée, apportant à cette infrastructure tout son sens pour notre vallée.

Tous deux, nous vous assurons de poursuivre notre travail au service et dans le respect de chacun ; nous ferons en sorte de vous représenter dignement au sein de notre Assemblée départementale.

Bonne année, et très cordialement à vous tous,

Agnès GAY

Raymond MUDRY



Alain Solliet • Maire de Vougy

Vice Président de la CCFG

Président de la Maison de l'Emploi

C

hères vougerotes, chers vougerots,

*En ce début d'année, vous allez recevoir votre nouveau bulletin municipal qui vous permettra de prendre connaissance de toutes les réalisations accomplies en 2017 soit au nom la commune soit au nom de communauté de commune ainsi que des projets pour l'avenir et pour 2018*

*La pression fiscale et la suppression de la taxe habitation décidées par le gouvernement vont inexorablement entraîner une augmentation des impôts locaux notamment des impôts fonciers si le gouvernement ne change pas d'avis durant le mandat qui vient. Souhaitons que ce gouvernement qui semble composé uniquement de gens très intelligents le comprenne rapidement et rectifie le tir d'ici la fin de son mandat.*

*En attendant chers amis, je n'oublie pas que nous sommes en début 2018 et je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité à vous, à tous ceux qui vous sont chers et à notre commune.*

*Que ceux qui ont beaucoup souffert au cours de cette année 2017 retrouve le bonheur et la santé.*

*Bonne année 2018 à Vougy !!!*

*Alain Solliet*







DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

### C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



### LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## 1<sup>ère</sup> Dauphine de Miss Prestige



Encore une fois, une Vougerotte incarne grâce et élégance. Ce 17 février, la municipalité a rendu hommage à **Inès Dubois** élue 1<sup>ère</sup> Dauphine de Miss Prestige Pays de Savoie.



Un haut lieu de rassemblement de la population Vougerote a fermé ses portes fin décembre 2016. En effet, **Thérèse et Gabriel JACQUARD** ont fait valoir leur droit à une retraite bien méritée. C'est ainsi qu'une page du Vougy festif se tourne !

Ce café-restaurant créé en 1869 par Mr et Mme Pierre GLIERE, s'appelait à l'époque, « Relais des Charretiers ». Thérèse et Gabriel étaient la 4<sup>ème</sup> génération à reprendre ce commerce familial en 1978 et l'ont tenu durant 38 années. Jusqu'en 1982, le jour de la Vogue on dansait au son de l'accordéon entre la Route Nationale et le bar. Des bancs et des tables étaient dressés devant ce dernier et les gens venaient de loin pour déguster les fameuses tartes aux pruneaux faites maison. A cette époque la vogue se déroulait sur 3 jours. Plus tard, la Vogue fût déplacée pour des raisons de sécurité évidentes. Dès 1992, Mr et Mme JACQUARD prennent la fonction de buralistes et détaillants de la Française des Jeux. Il est dommage qu'à une époque où l'individualisme est de mise, de tels lieux de convivialité disparaissent. Nous souhaitons une bonne et heureuse retraite à Monsieur et Madame JACQUARD et leur adressons un grand merci d'avoir participé si activement à la vie locale.

# Téléalerte



Dans le cadre de la modernisation de son dispositif de gestion des risques (risque chimique, d'inondation, éboulement...) et afin d'assurer au mieux votre sécurité, la commune de Vougy s'est dotée d'un système d'alerte automatisé.

Ce dispositif permettra d'informer dans les meilleurs délais, toute personne inscrite, en cas d'événement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance.

Actuellement, seuls vos téléphones fixes sont répertoriés (hormis liste rouge).

Nous vous convions donc à vous inscrire ou à compléter votre inscription par le biais :

- d'un formulaire en ligne sur notre site internet : [www.mairie-vougy.fr](http://www.mairie-vougy.fr)
- ou d'un formulaire papier disponible en Mairie.

Vous pouvez compléter votre inscription par l'ajout d'un numéro de téléphone portable et d'une adresse courriel. Rien ne vous sera facturé, ce service étant gratuit.

Lorsque la mairie aura une annonce urgente à faire, vous serez alors avisés par téléphone fixe, par mobile, par sms ou par e-mail, des événements graves se produisant sur la commune et des consignes à suivre.

Les textes d'alertes seront toujours précédés du message suivant : « Bonjour, ceci est un message important de la maire de Vougy, merci de valider à la fin de l'écoute en tapant sur la touche 1 »

Il faudra lire ou écouter le message d'alerte le plus rapidement possible et respecter les consignes de sécurité données.

### Confidentialité des données recueillies

Les informations recueillies sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels d'alerte de la commune de Vougy.

Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir les **populations concernées par les risques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde** (pollution chimique, industrielle, séismes...).

Ces données seront uniquement exploitées par la mairie dans les cas de figure précisés ci-dessus. Elles ne seront en aucun cas utilisées pour d'autres actions, ni communiquées à des tiers.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

## Vougy a son roi des poids lourds !



### Nicolas DORON a remporté le titre national des olympiades des métiers dans la catégorie Mécanique Véhicule Industriel.

Après avoir achevé au pied du podium en 2015 Nicolas DORON peut croquer sa médaille en or obtenue après avoir brillamment passé ses huit épreuves aux olympiades des métiers à Bordeaux le 11 mars 2017.

C'est en effet le 11 mars 2017 à 23h30 que son nom fut prononcé lui confirmant sa victoire et sa montée sur la tribune ; il était devenu champion olympique dans le pôle automobile catégorie Mécanique Véhicule Industriel.

Cet ancien élève du centre de formation de la Motte Servolex va, grâce à ce titre, pouvoir participer aux « Euroskills » (concours européen des métiers qui se dérouleront en octobre 2018 dans la capitale hongroise, Budapest, ou nous lui souhaitons de réussir tout en le remerciant de porter haut les couleurs de Vougy. D'ici là, l'ancien stagiaire en alternance à Renault Trucks à Bonneville, ne restera pas les bras croisés.

Nicolas DORON va suivre plusieurs stages de préparation mentale et physique aidé par son ancien établissement qui a accepté qu'il revienne de temps en temps afin de refaire quelques séances techniques. De plus, il va sérieusement se pencher sur ses cours d'anglais car les échanges lors de la compétition ne se feront que dans cette langue.

Bravo et bonne chance à toi Nicolas !

Nicolas DORON fait partie de la troisième génération de l'entreprise « Vougy Transports » spécialisée dans le transport d'hydrocarbures et de granulats, société fondée par son grand-père en 1962 ensuite reprise par ses parents Cyrille et Joëlle en 1995. Depuis le début de l'année 2017 et les études terminées, Nicolas a rejoint la douzaine de salariés de « Vougy Transports » avec pour objectif de prendre la succession de ses parents afin que l'histoire familiale continue.



# Commémoration du 11 novembre



Toujours beaucoup de monde lors des différentes cérémonies commémoratives avec notamment la présence des enfants des écoles aux côtés des élus, des anciens combattants, des portes drapeaux, des différentes autorités civiles et militaires sans oublier les jeunes sapeurs-pompiers Scionzier-Marnaz que ce soit pour le 8 mai en souvenir de l'armistice mettant un terme à la Deuxième Guerre mondiale ou du 11 novembre pour célébrer la fin des combats de la Grande Guerre.

Un merci au personnel enseignant et aux parents qui accompagnent ces écoliers afin qu'ils deviennent pour les générations futures les petits veilleurs de la mémoire pour que ne tombe pas dans l'oubli collectif le souvenir de ces hommes et de ces femmes morts pour la France

En août 1945, de violents combats pour la libération de la vallée de l'Arve opposèrent les forces de la résistance à l'armée allemande en déroute, affrontements qui firent de nombreuses victimes. Des stèles érigées sur les communes de Scionzier, Marnaz et Vougy avec le concours du souvenir Français témoignent du sacrifice de ces hommes qui ont perdu la vie en combattant pour la liberté. Ce fut le cas pour Roger Rousselet tué par une balle ennemie lors d'une embuscade au niveau de la route actuelle de Marignier, son nom figure sur un petit monument situé en bordure de la rue d'Hermey.

Afin de ne pas oublier et de perpétuer le devoir de mémoire, chaque 18 août, date anniversaire de la libération du Département, les élus et les anciens combattants des trois communes viennent fleurir les différentes stèles avant de déposer une gerbe au pied de chaque monument aux morts.



# L'association PELLIER COMPETITION

## s'attaque à de nouvelles frontières !

### Contact :

Association  
PELLIER COMPETITION  
**M. PELLIER Laurent**  
1612 Route du Mont Blanc  
74130 Vougy  
**06 79 44 88 36**

lolo.pellier@gmail.com



Crédit photos : Nicolas Millet Photography ©



### Année 2017 :

C'est une nouvelle belle année qui se termine pour notre association. Au moment d'écrire ces lignes mon copilote et moi-même partons pour la dernière épreuve de l'année : Le rallye du Var. Quelque soit l'issue de ce rallye, nous avons déjà remporté le titre en Peugeot 208 Rally Cup avec 3 victoires et 2 podiums en 6 courses. Ceci à été possible grâce à notre équipe « Easy Rally » basé dans l'Ain. Avec eux, nous disposions de tous les éléments nécessaires pour nous permettre de décrocher ce nouveau titre. Bien évidemment la préparation physique à également jouer son rôle. Dès le milieu de saison, avec le soutien de Peugeot Sport et Eurosport, nous nous sommes rendus sur les 3 dernières épreuves du Championnat d'Europe pour pouvoir poursuivre notre apprentissage sur des routes atypiques, comme la République Tchèque par exemple.

Notre périple en Championnat du Monde lors du Tour de Corse ce sera moins bien terminé que l'année précédente. Une sortie de route aura mis un terme à notre découverte de la catégorie WRC2. Néanmoins, les résultats étaient prometteurs avant de visiter les bas côtés et il faut souligner que c'était notre première sortie de route en 4 années de compétition !

### En route vers le Championnat d'Europe :

Notre victoire en Peugeot 208 Rally Cup nous permet d'intégrer la Peugeot Rally Academy pour la saison 2018. C'est sous les couleurs officielles Peugeot Sport que nous nous attaquerons à l'Européen Rally Championship (ERC). Ce sera un sacré challenge pour nous de découvrir ces nouveaux horizons au volant d'une voiture, plus puissante : La 208 T16, avec ses 4 roues motrices et ses 280 chevaux. En parallèle, nous envisageons de participer à quelques manches du Championnat de France des Rallyes, notamment le rallye du Mont-Blanc qui est à domicile. L'objectif est d'accumuler un maximum de kilomètres pour pouvoir être plus performant lors de nos apparitions en ERC. Ceci reste un projet pour le moment et il faudra compter sur nos fidèles partenaires mais aussi en acquérir de nouveaux pour pouvoir être au départ !

J'en profite pour remercier vivement l'intégralité de nos partenaires et des personnes qui nous permettent de gravir les échelons année après année. Nos victoires sont les leurs ! Enfin j'espère comme l'année dernière, **vous retrouvez à notre Loto qui aura lieu le samedi 03 Février 2017 à la salle polyvalente de notre commune.**

## Palmarès

### 2017 :

- Vainqueur de la Peugeot 208 Rally Cup

### 2016 :

- Pilote Citroën Racing
- Membre de l'Équipe de France Rallye FFSA
- Vainqueur du JWRC et WRC3 au Tour de Corse

### 2015 :

- Champion de France des Rallyes Junior
- Vainqueur du Citroën Racing Trophy Junior (DS3 R1)
- Élu Espoir Échappement
- Vainqueur du Citroën Racing Trophy au Rallye du Var (DS3 R3)

### 2014 :

- 5<sup>ème</sup> du Championnat de France des Rallyes Junior

### 2013 :

- 4<sup>ème</sup> du Championnat de France des Rallyes Junior (4 sur 6 courses disputées)
- Vainqueur du Citroën Racing Trophy Junior au Rallye du Var
- Nomination aux "Espoirs Échappement"

### 2012 :

- Pilote FFSA en Championnat de France F4 au sein de l'AutoSportAcademy

### 2011 :

- Lauréat du Défi Kart Jeunes FFSA
- 3<sup>ème</sup> Copilote du comité Rhône-Alpes



**NOUVEAU**  
à Vougy

## Association Prestige Poneys



Les frais pour pouvoir s'occuper au mieux de nos protégés pour qu'ils ne manquent de rien, sont très élevés.

Il nous faut payer le foin, les prèes que nous louons, l'eau, les soins (vétérinaire, maréchal, dentisterie), le matériel de parcage, le matériel d'entretien des parcs, les abris etc...

**L'association Prestige Poneys a pour but de sauver des équidés.**

**En effet, étant très impliqués dans le bien-être animal, nous estimons que chaque être vivant a le droit de vivre une vie paisible et heureuse.**

De ce fait, par des recherches ou sur appel de témoins, nous essayons, dans la mesure de nos moyens, de récupérer des équidés (chevaux, poneys, ânes) destinés à l'abattoir, abandonnés en refuge, ainsi que des cas de maltraitements de propriétaires (autant physiquement que mentalement) sans oublier d'anciens chevaux/ poneys de club réformés afin qu'ils puissent vivre une retraite en toute quiétude. Au fur et à mesure de nos sauvetages, ils se retrouvent en troupeau, entourés de leurs congénères dans nos prèes.

A ce jour, nous avons sous notre protection douze équidés que nous avons sauvés ; et avons effectué plusieurs placements, avec succès.

Ces équidés passent parfois de longs moments au sein de notre association, car pour beaucoup la peur de l'homme les a complètement déstabilisés et ils ne sont pas prêts à retourner dans un foyer. Notre mission est de tout faire pour leur redonner confiance en l'homme afin de pouvoir les replacer dans de bonnes Familles. Avec un suivi à posteriori de nos placements.

Pour pouvoir amortir tout ces frais, notre association propose diverses activités :

- Demi-pension
- Balades poneys
- Pension
- Initiation Poneys
- Etc...

Tout cela est possible grâce à nos 22 membres bénévoles et de généreux donateurs.

***Si vous êtes touché par la cause animale et que vous désirez nous rejoindre en tant que membre actif ou bienfaiteur, l'association vous ouvrira grand ses bras.***



## Comité des fêtes

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

Jennifer Gonzalez au 0615746063

Mail : [comitedesfetesvougy@gmail.com](mailto:comitedesfetesvougy@gmail.com)

Nous sommes heureux de vous présenter les manifestations de cette nouvelle année auxquelles nous avons ajouté quelques nouveautés, telles que, le BAL d'HALLOWEEN dont le succès était inattendu, ou encore une sortie en Italie : visite de TURIN et son marché et un arrêt à GROS CIDAC pour y faire quelques eplettes, sortie qui sera renouvelée en 2018, les dates exactes seront communiquées via le facebook du comité des fêtes. Alors à très vite...

Tous à vos agendas,  
notre programme pour 2018

02/03/2018 et 13/04/2018 : 2 Concours de Belote (lieu : salle polyvalente les Vernais).

21/06/2018 : Fête de la Musique (les lieux seront communiqués via le facebook du comité de fêtes + Affiches)

07/07/2018 : Cinéma plein air (lieu : Esplanade de la mairie).

01/09 et 02/09/2018 : VOGUE (lieu : parking à côté de la salle polyvalente).

21/10/2018 : Bal d'HALLOWEEN (Lieu : salle polyvalente les Vernais).

02/12/2018 : Le Noël des enfants.

Présidente : GONZALEZ Jennifer  
Vice-Présidente : GRACIA-BREYSSE Karine  
Trésorier : VERGNAUD Christophe  
Vice-trésorière : LATOUR Leïla  
Secrétaire : EMMANUELLI Jean-François  
Vice-Secrétaire : AZZOPARDI Karen

**NOUVEAU**  
à Vougy

## La country



Tous en ligne ! Apprenez la danse country et partagez de bons moments de convivialité. Cette discipline de la danse s'adresse à tous âges et à tous les niveaux. Elle ne nécessite pas de partenaire. Alors passez vos jeans, chaussez vos bottes et coiffez-vous d'un chapeau (cette tenue est facultative... mais vous pouvez !) et rejoignez-nous !

Des démonstrations de fin d'année seront organisées.

A Vougy

Le mardi  
pour les débutants de 19h30 à 20h30  
Intermédiaire de 20h à 21h30



## Le yoga : un esprit sain dans un corps sain

Contact : 04 50 97 01 92  
[INFO@OCABONNEVILLE.fr](mailto:INFO@OCABONNEVILLE.fr)  
[www.OCABONNEVILLE.fr](http://www.OCABONNEVILLE.fr)

Prenez un temps pour vous faire du bien, vous relâcher et vous régénérer. Le Yoga est une science et une philosophie de vie millénaire qui génère bien-être, harmonie et équilibre tant au niveau physique que psychique. En occident, le Hatha-Yoga est l'approche la plus connue. Ouvert à tous ceux qui souhaitent renouer et développer un contact positif avec eux-mêmes, les séances de yoga sont accessibles quels que soient l'âge et la condition physique. Elles deviennent alors des rendez-vous réguliers avec Soi pour améliorer la souplesse et les fonctions vitales du corps, pour éprouver la joie du mouvement qui libère, pour toucher à ces instants d'éternité où le mental et l'émotionnel s'apaisent...

Le Yoga du cœur est une technique de méditation permettant de gérer l'émotionnel, de calmer le mental, d'éveiller la paix intérieure. C'est un yoga non postural.

Le jeudi pour les enfants de 18h00 à 19h00

Le jeudi pour les adultes de 19h15 à 20h30



## L'atelier couture «Le fil des jours» animé par Martine Brisacier et

l'association Ternélia  
«Les Flocons Verts»

Couture, broderie, tricot, crochet, points comptés, patchwork, retouches  
**Retrouvons-nous à : la Mairie de Vougy le mardi de 13h30 à 16h00**

Martine :

04 50 34 81 73

06 10 86 04 46

[martine.brisacier@orange.fr](mailto:martine.brisacier@orange.fr)

# L'ALBEC

Le 1<sup>er</sup> octobre 2012, la commune de Vougy s'est associée à la Compagnie de Savoie pour organiser un repas caritatif au profit de l'ALBEC (Association Léon Bérard pour les enfants cancéreux). Quelques mots pour vous présenter l'Albec et la Compagnie de Savoie : L'ALBEC

Site internet : [www.albec.asso.fr](http://www.albec.asso.fr)

L'ALBEC (Association régional Léon Bérard pour les Enfants Cancéreux, Association loi 1901, reconnue oeuvre de bienfaisance) a été créée le 14 novembre 1986 par des parents d'enfants soignés au Centre Léon Bérard.

### L'association a pour but :

- > d'apporter un soutien moral et psychologique à l'enfant malade et à sa famille pendant la maladie.
- > d'assurer l'accueil et l'hébergement des familles pendant l'hospitalisation dans un hôpital lyonnais, d'un enfant, d'un parent ou d'un proche à «la Maison des Parents» Bd Ambroise Paré /5, rue des Artisans 69008 LYON.
- > d'aider les parents en difficulté financière.
- > de maintenir l'insertion scolaire en vue de préserver et de faciliter l'avenir socio-professionnel.
- > de participer aux classes vertes, à l'achat de matériel de confort, de matériel scolaire et de jeux.
- > d'améliorer le quotidien en pédiatrie et au service Stérile (petit équipement médical rendant plus supportables les traitements).
- > de participer en concertation avec le Centre Léon Bérard à la sauvegarde de la qualité de la vie de l'enfant et de sa famille pendant les traitements.
- > de promouvoir l'information dans le domaine de ces maladies et de développer la communication avec les milieux professionnels de la santé et de l'éducation, les administrations, les associations, le public.

**L'enfant soumis à des thérapies lourdes amorce plus facilement le processus de guérison s'il bénéficie quotidiennement du soutien affectif de sa famille.** Or pour ceux qui résident loin, le surcoût lié aux nombreux trajets et à l'hébergement à proximité de l'hôpital est une source supplémentaire d'angoisse et d'isolement dont ils se seraient bien passés.

**Murielle GOY l'a bien compris pour avoir elle-même dû faire face, seule, à la maladie de son enfant il y a plus de 20 ans. Elle crée alors, avec un noyau de parents, l'ALBEC (Association Léon Bérard pour les Enfants Cancéreux) dont le but est d'accompagner les enfants malades pendant la durée des chimiothérapies.**

Mais le rêve de Murielle GOY était de pouvoir offrir aux familles éloignées un lieu d'accueil proche de l'hôpital, offrant aussi bien un hébergement à moindre coût qu'un soutien moral et psychologique. Pendant dix ans elle a déplacé des montagnes pour financer ce projet.

Des subventions et plusieurs dizaines de généreux donateurs ont permis la réalisation d'une Maison des Parents qui a ouvert ses portes en avril 1996 (totalement indépendante).



**Maison des parents  
5 rue des Artisans  
Bd Ambroise Paré  
69008 Lyon**

**ALBEC BP 25  
74250 Viuz-en-Sallaz  
Tél. 04 50 36 81 77**



# Compagnie de Savoie



Compagnie de Savoie  
Notre amitié est notre force



Site internet : [www.compagniedesavoie.com](http://www.compagniedesavoie.com)

### OBJECTIFS :

**La Compagnie de Savoie est une association créée en 1996 et fédérant des entités locales appelées «Bailliages» elles-mêmes associations régies par la loi du 1er juillet 1901. Elle est composée de Compagnons, hommes ou femmes, ayant prêté serment lors d'un « Chapitre d'intronisation » avec le parrainage de deux membres de l'association.**

### OBJECTIFS DE LA COMPAGNIE DE SAVOIE :

- **Promouvoir** les valeurs traditionnelles des Pays de Savoie et de l'Arc Alpin, notamment la Culture, l'Histoire le Patrimoine et le Terroir.
- **Sauvegarder et transmettre** l'identité savoyarde et alpine.
- **Agir en partenariat** avec les municipalités, les associations caritatives, culturelles ou sportives à l'occasion de manifestations traditionnelles ou d'événements particuliers.
- **Développer** l'action sociale et humanitaire.
- **Créer** un forum ouvert à tous les problèmes humains sous l'égide de l'amitié et de la solidarité dans une cordialité au-dessus de toute position confessionnelle, politique ou professionnelle.
- Visite de l'Exposition Universelle de Milan (2015) : Nourrir la planète, énergie pour la vie.
- Participation au salon de l'agriculture à Chambéry : Tarine et Abondance en fête (2016).
- Participation à l'aide aux victimes des séismes d'Amatrice au centre de l'Italie (2016).
- Participation au « Retour des Alpes » à Annecy le 14 octobre 2017.
- Participation à la Foire Internationale Haute-Savoie Mont-Blanc 2017 à La Roche sur Foron.

### ACTIONS :

De nombreuses actions, conférences, visites, voyages, sont organisés régulièrement dans chaque Bailliage, aussi bien dans le domaine culturel que social ou sportif.

Quant à elle, la Fédération des Compagnons de Savoie, en association avec les Bailliages et souvent en partenariat avec des entités publiques ou organismes privés, traite des dossiers qui concernent l'ensemble des Compagnons de Savoie.

Ces dernières années, plusieurs manifestations importantes ont été réalisées parmi lesquelles :

- Une action sociale au profit de l'Institut du Cœur avec le Professeur Christian CABROL et l'adhésion à l'association pour le développement et l'innovation en cardiologie (ADICARE) : [www.adicare.org](http://www.adicare.org).
- L'organisation des fêtes du Millénaire de la Savoie à Aix-les-Bains.
- La Saint-Vincent avec les viticulteurs savoyards.

**Siège administratif : chez Michel A. DURAND, 7, rue du Sorbier, Cidex 366, 38090 Villefontaine Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. N° 7320027123**

- Prix Projets Jeunes auprès des lycées Aix-les-Bains (2001-2002) ; Annemasse (2005-2006).
- La participation aux fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, en 2010.
- La création du Bailliage de Chambéry en 2011.
- La participation à la souscription pour le financement de la restauration de la Fontaine des éléphants (2013-2015) à Chambéry.

### DEVELOPPEMENT :

Plusieurs actions ont été engagées et destinées à asseoir la présence de la Compagnie de Savoie sur les territoires de Savoie et de l'Arc Alpin, à conforter sa notoriété et assurer une meilleure communication.

Parmi celles-ci :

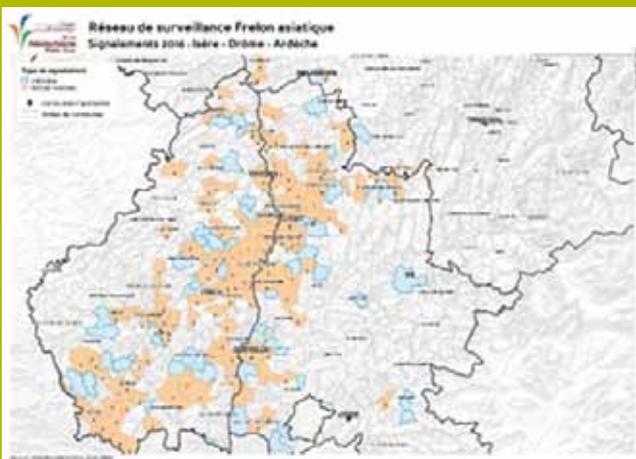
- La mise en place d'un plan de communication avec la création d'un site internet ([www.compagniedesavoie.com](http://www.compagniedesavoie.com)) et d'un journal « Savoie ! Bonne Nouvelle ».
- La formalisation d'un projet autour de deux axes stratégiques : Action sociale et humanitaire ; Culture, Histoire, Patrimoine et Terroir.
- L'organisation de la Journée de la Compagnie en 2013 à Chambéry, en 2015 à Albertville, en 2017 à Annemasse.
- Lancement d'un travail sur l'histoire de la Compagnie et des Bailliages (2017).
- La poursuite du développement de notre association vers la Tarentaise ainsi que son renforcement dans la région d'Annecy.
- Une implication plus « terrain » pour la promotion du Patrimoine et du Terroir, des produits savoyards et alpins.
- Des contacts avec les Sociétés savantes de Savoie et Patrimoine Aurhalpin.
- Des rencontres avec des confréries : Confrérie Les Echals Dauphinois, Confrérie Le Bleu de Solaize, Confrérie du Cardon, Confrérie le Diamant noir, Confrérie Le Gâteau de Saint-Genix, etc.
- Adhésion et participation active à l'association Les Savoyards du Monde : [www.savoyards-du-monde.org](http://www.savoyards-du-monde.org).

# La lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

## Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :



Carte 1 : carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère.

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

**FREDON : 04 79 33 46 89**

[signalerfrelon74@gmail.com](mailto:signalerfrelon74@gmail.com)

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels et soyez attentifs !

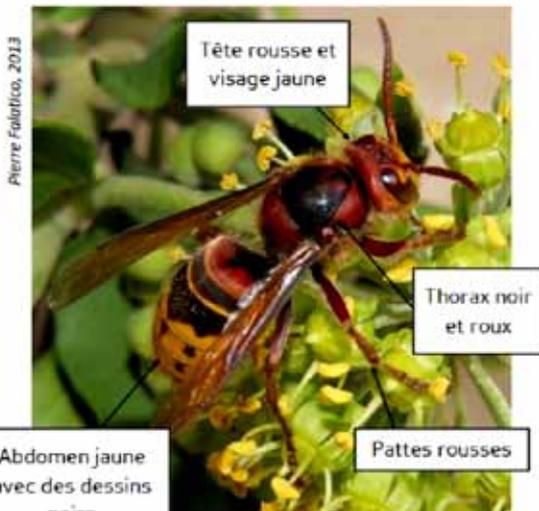
*Dr Prémila CONSTANTIN  
Vétérinaire pour la section apicole  
GDS Rhône-Alpes*

\* FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

\*\* FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

## Le frelon asiatique, comment le reconnaître ?

### FRELON EUROPEEN VESPA CRABRO



Taille: ouvrière: 25 à 35 mm  
reine: 40 mm maxi

### FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



Taille: ouvrière: 23 à 30 mm  
reine: 35 mm maxi



### Déclaration annuelle de ruches : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
  - La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
  - La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,
- Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

**A NOTER :** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2018).

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2017)

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

**Mail :** [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

**Téléphone :** 01 49 55 82 22

### BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE

Avec le concours financier et technique du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie, la mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides sur la place des Anciens Combattants, face à la Mairie en début d'année 2018 s'inscrit dans une démarche visant à contribuer à la qualité de l'air et à la lutte contre le réchauffement climatique.



## PROJET DE VIDEOPROTECTION

En 2012 et 2013 a été élaboré un « diagnostic de vidéoprotection » pour la commune de Vougy en lien avec le groupement de gendarmerie départemental. Ce diagnostic étant toujours d'actualité, un cabinet de consultants spécialisé dans la sécurité a été missionné pour réaliser une étude de faisabilité sur le territoire communal portant sur une vidéoprotection de la voie publique « RD1205 » en entrée et sortie d'agglomération ainsi que la vidéoprotection aux abords de deux lotissements publics.

Outre la faisabilité, ce cabinet est chargé de la rédaction du dossier d'autorisation préfectorale, du dossier de demande de subvention ainsi que le chiffrage prévisionnel de l'opération qui se monte à 113 000 € H.T. pour la pose de 15 caméras sur 6 sites et l'équipement d'un local de centralisation des données. La maîtrise d'œuvre de cette opération, si elle voit le jour, est également incluse dans ce montant.

La vidéoprotection de la voie publique se situe au confluent de la liberté fondamentale d'aller et venir et du droit des citoyens.

La problématique ainsi posée est souvent abordée sous l'angle des deux postulats. Le premier considérant que la vidéoprotection constitue davantage une menace pour la liberté qu'un outil moderne de lutte contre la délinquance. Le second étant celui de l'efficacité des systèmes mis en place.

Il est donc essentiel d'élaborer un plan global de sécurité comportant une définition précise d'objectifs et de s'assurer que les dispositifs d'analyse d'images soient performants.

De manière unanime, les opérateurs de systèmes de vidéoprotection ont pour motivation la lutte contre l'insécurité et le sentiment d'insécurité.

La vidéoprotection a pour but les points suivants :

- Dissuader les délinquants
- Diminuer le nombre des délits commis
- Renforcer le sentiment de sécurité
- Localiser avec précision les lieux de l'infraction ou du trouble
- Faciliter la levée de doute
- Permettre une intervention plus efficace des services de gendarmerie ou de police

**La vidéoprotection s'avère donc un élément de prévention situationnelle essentiel.**

#### POSITIONNEMENT THÉORIQUE



#### PLAN DE DÉTAIL



## FINANCES

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- REVIL Geneviève
- MASSAROTTI Yves
- CACHEUX Sylvie
- LAURENSON David
- DUCROUX Elisabeth
- TINJOURD Denis
- PEPIN Natahalie
- VOTTERO Cédric
- THIBERGE Laurence
- SIMONIN Marc
- AZZOPARDI Karen
- MENEGON Daniel

## VIDEOSURVEILLANCE

- SOLLIET Alain
- MASSAROTTI Yves
- SARREBOUBÉE Christian
- LAURENSON David
- VOTTERO Cédric

## URBANISME • PLU

- SOLLIET Alain
- MASSAROTTI Yves
- SARREBOUBÉE Christian
- AVOGADRO Muriel
- VOTTERO Cédric
- THIBERGE Laurence
- SIMONIN Marc
- LAURENSON David
- PEPIN Natahalie

## SCOLAIRE

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- DUCROUX Elisabeth
- SIMONIN Marc
- AZZOPARDI Karen
- PEPIN Natahalie

## ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES

- SOLLIET Alain
- REVIL Geneviève
- AVOGADRO Muriel
- DUCROUX Elisabeth
- PEPIN Natahalie
- THIBERGE Laurence

## ENVIRONNEMENT

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- DUCROUX Elisabeth
- THIBERGE Laurence
- CACHEUX Sylvie

## SALLE POLYVALENTE

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- LAURENSON David
- VOTTERO Cédric

## C.C.A.S.

- SOLLIET Alain Président
- AVOGADRO Muriel
- REVIL Geneviève
- DUCROUX Elisabeth
- PEPIN Natahalie

## PERSONNEL

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- DUCROUX Elisabeth
- MENEGON Daniel

## COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS

- THIBERGE Laurence

## COMMISSION APPELS D'OFFRES

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- AVOGADRO Muriel
- REVIL Geneviève
- MENEGON Daniel

## COMMUNICATION

- SOLLIET Alain
- REVIL Geneviève
- AVOGADRO Muriel
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- SIMONIN Marc

## ASSOC. SPORTIVES & CULTURELLES

- SOLLIET Alain
- AVOGADRO Muriel
- MASSAROTTI Yves
- REVIL Geneviève
- DUCROUX Elisabeth
- VOTTERO Cédric
- CACHEUX Sylvie
- AZZOPARDI Karen

## CNAS • ACTION SOCIAL PERSONNEL

- REVIL Geneviève

## VOIRIE • RÉSEAUX

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- PEPIN Natahalie
- MENEGON Daniel

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

- SOLLIET Alain
- SARREBOUBÉE Christian
- MASSAROTTI Yves
- LAURENSON David
- MENEGON Daniel



## ■ ASSOCIATIONS COMMUNE DE VOUGY

- **ADMR**  
REFFET Michèle - 115 avenue de la Plaine - 74970 MARIGNIER  
accueil.marignier@fedev4.admr.org - **04.50.89.95.74**
- **AMICALE PETANQUE**  
PETELLAT Marie-Thérèse (Présidente) - 490 rue des écoles  
74130 VOUGY **06.60.59.50.19**
- **Association « LA POMPE A BRAS »**  
BEROD Paul - 132, rue des Trois Arbres - 74130 VOUGY
- **ASSOCIATION CHASSE AGREE**  
GLIERE Roland - 980, rue de la Chapelle - 74130 VOUGY  
**04.50.34.58.58**
- **BIBLIOTHEQUE « A livre ouvert »**  
GAUTHIER Jannick - 96 rue Jules Ferry - 74130 VOUGY  
bibliolivreouvert@hotmail.fr - **04.50.34.10.65**
- **COMITE DES FETES**  
GONZALEZ Jennifer (Présidente) - 144 rue des Ecoles  
74130 VOUGY **06.15.74.60.63**
- **DANÇAS DE PORTUGAL**  
RIBEIRO REIS Luis Miguel - 346, route de l'Eponnet  
74970 MARIGNIER - dancasdeportugalmarignier@hotmail.com  
**06.83.87.46.70**
- **HARMONIE INTERCOMMUNALE BONNEVILLE-AYZE-VOUGY**  
JUMARI Willy - 137 avenue Pierre Mendes France  
74130 BONNEVILLE - president@harmonie-bonneville.com  
**06.73.83.96.53 - 04.50.25.62.13**
- **IL GI DOGANG VALLEE DE L'ARVE**  
THAI Bun Thong - 9 place Georges Hermann  
74800 LA ROCHE SUR FORON - bun.thai@optima-solutions.fr  
**06.65.31.35.25**
- **LA TANGUERIA (Tango argentin)**  
WIAZEMSKY Michel - 81, chemin du Plan Charlet  
74190 PASSY - info@tango-velours.fr - **06.89.24.51.89**
- **LES AMIS DE L'ECOLE**  
Mme CARRIERE Elodie  
lesamisdelecolevougy@gmail.com - **06.21.25.64.57**
- **N'TAMA PERCUSSIONS**  
BOLLENS Olivier - 12, lotissement les Jonquilles - 74130 VOUGY  
**06.03.34.22.27**
- **PELLIER COMPETITIONS**  
1612, route du Mont-Blanc - 74130 VOUGY - **06.07.69.49.57**
- **SKI-CLUB MARNAZ-VOUGY**  
TANIOU Jean Marc - La Pyramide - 112 rue des Berges  
74460 MARNAZ - **04.50.98.14.07**
- **STE DE PECHE LA TRUIITE - MARIGNIER-THYEZ-VOUGY**  
VUAGNAT Patrick - 700, avenue de la Plaine - 74970 MARIGNIER  
**04.50.34.60.25 - 06.13.36.37.64**
- **TEAM PLANTAZ RALLY**  
98, rue des Trois Arbres - 74130 VOUGY - **04.50.34.02.26**
- **TENNIS CLUB DU FAUCIGNY**  
LEGUET Denis - 440 avenue de Staufen - 74130 BONNEVILLE  
tc.faucigny@orange.fr - **04.50.97.22.29**
- **UDC-AFN MARNAZ-VOUGY**  
MARCHAND François - 319, rue des Pierrières - 74460 MARNAZ  
marchandra@orange.fr - **06.35.42.36.87**
- **UNION SPORTIVE VOUGY**  
ROCHET Guillaume - 203 rue des Allobroges - 74460 MARNAZ  
GANDON Bruno - 114, rue des Trois Arbres - 74130 VOUGY  
usvougy@usvougy.com - **06.84.82.60.98 - 06.33.86.81.03**

## ■ DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS

- **SYANE**  
Titulaire : MASSAROTTI Yves
- **COLLEGE MARIGNIER**  
Titulaires : PEPIN NATHALIE
- **SYNDICAT SCOLAIRE DE MARIGNIER**  
Titulaires : AVOGADRO Muriel - MASSAROTTI Yves  
REVIL Geneviève  
Suppléants : THIBERGE Laurence - DUCROUX Elisabeth  
PEPIN Nathalie
- **SYNDICAT S.E.D.H.S. (Aide aménagements urbains)**  
Titulaire : AVOGADRO Muriel  
Suppléante : REVIL Geneviève
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY-GLIÈRES**  
Titulaires : SOLLIET Alain - AVOGADRO Muriel
- **SYNDICAT MIXTE H2 EAUX**  
Titulaires : SOLLIET Alain - SARREBOUBÉE Christian  
MASSAROTTI Yves - MENEGON Daniel  
Suppléants : DUCROUX Elisabeth - VOTTERO Cédric  
SIMONIN Marc - LAURENSON David
- **REGIE INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT DES EAUX**  
Elus : SOLLIET Alain - SARREBOUBÉE Christian  
MASSAROTTI Yves  
Société civile : AVOGADRO Muriel - MENEGON Daniel  
Société civile suppléante : REVIL Geneviève
- **REGIE EAU FAUCIGNY GLIÈRES**  
Elus : SARREBOUBÉE Christian - MASSAROTTI Yves  
Elus suppléants : SOLLIET Alain - AVOGADRO Muriel  
Société civile : NICOLLET Joseph - LAUDREN François  
Société civile suppléants : MENEGON Daniel  
LAURENSON David
- **COMMUNES FORESTIÈRES**  
Titulaire : SARREBOUBÉE Christian  
Suppléant : MENEGON Daniel

## FEVRIER 2017

Le conseil municipal s'oppose au transfert à la Communauté de Commune Faucigny Glières de la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme et carte communale ».

Dans le cadre du centenaire de la grande guerre, le conseil municipal accepte de subventionner 17 enfants de CM2 afin qu'ils partent 5 jours au « Chemin des dames ».

Le conseil municipal accepte le programme d'action pour l'année 2017 proposé par l'Office National des Forêts pour un montant de 4 440 € (2 470 € de travaux sylvicoles, 1970 € de travaux de maintenance).

Au vu de la réalisation d'un restaurant scolaire sur le site de l'agorespace, et compte tenu de la vétusté de ce dernier, le conseil municipal décide de démonter l'agorespace.

## MARS 2017

Le conseil municipal vote le budget primitif 2017 comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 467 345 €
- Section d'investissement : 2 632 429 €

Le conseil municipal vote les subventions aux différentes associations pour un montant de 31 300 €

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation aux taux des taxes de la fiscalité directe 2017.

Les taux sont votés comme suit :

Type taxe	2016	2017
- Taxe d'habitation	6.84 %	6.84 %
- Taxe foncière (bâtie)	5.49 %	5.49 %
- Taxe foncière (non bâtie)	52.07 %	52.07 %

Le conseil municipal approuve la mise à disposition d'un terrain à proximité du groupe scolaire au profit de la C.C.F.G. pour la construction du futur groupe scolaire ainsi que d'une salle communale.

Le conseil municipal approuve la convention de mandat avec les villes de Bonneville et Ayse pour le financement de la fibre optique d'un montant estimatif de 320 000 €

Le conseil municipal vote le compte administratif 2016 comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 1 403 671 €
- Dépenses d'investissement : 1 789 930 €
- Excédent de clôture : 794 490 €

## MAI 2017

Le conseil municipal approuve un contrat d'assistance et conseil en urbanisme avec le cabinet « Agence des territoires » pour une durée de 24 mois.

Le conseil municipal approuve la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme portant sur des modifications mineures dans le cadre du plan de sauvegarde communal.

Le conseil retient la solution d'automate d'appel d'alerte hébergée afin de prévenir la population en cas de sinistre important.

Dans le cadre de la loi NOTRe et du nouveau PLU donnant obligation aux communes de gérer la rétention des eaux pluviales lors de l'attribution de permis de construire, le conseil municipal approuve une convention avec le cabinet NICOD pour le calcul et le contrôle des dispositifs de rétention des eaux pluviales.

Le conseil municipal approuve une convention de partenariat avec GRDF dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Le conseil municipal décide, dans le cadre du Fonds Air Bois d'allouer une subvention supplémentaire de 500 € en plus des 2 000€ versés par le PPA afin d'aider davantage les habitants de Vougy à remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois.



## JUIN 2017

Le conseil Municipal approuve le compte administratif de la Régie des Eaux de Vougy se détaillant comme suit :

- Section de fonctionnement : 334 201 € (avec un résultat en excédent de 76 629 €)
- Section d'investissement : 163 939 € (avec un résultat en excédent de 16 699 €)

Le conseil municipal approuve le compte administratif du budget annexe (eaux usées) qui fait apparaître les résultats suivants :

- Excédent d'investissement : 82 799 €
- Déficit de fonctionnement : 3 158 €

Le conseil municipal accepte de transférer les résultats de clôture des budgets eaux et eaux usées de la Régie des Eaux de Vougy à la Régie des Eaux Faucigny Glières qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 a seule, les compétences de la distribution de l'eau potable et la collecte des eaux usées.

Le conseil municipal décide de confier au cabinet Thévenet l'étude de faisabilité et le programme détaillé pour le projet de mise en place d'un dispositif de vidéo-protection.

Le conseil municipal autorise le maire à vendre l'immeuble situé 10 route de Genève (ancienne maison Gantin) au prix de 190 000€.

## JUILLET 2017

Le conseil municipal approuve la modification des statuts n° 12 afin de donner la compétence eau potable à la Communauté de Communes Faucigny Glières.

## SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal approuve la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme portant sur 3 points ne modifiant pas l'économie générale du PLU.

Le conseil municipal approuve une subvention de 1500 € en faveur des sinistrés de l'ouragan Irma.

## OCTOBRE 2017

Le conseil municipal accepte l'acquisition d'une parcelle au prix de 88 €/m<sup>2</sup> afin de permettre la mise en place de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères.

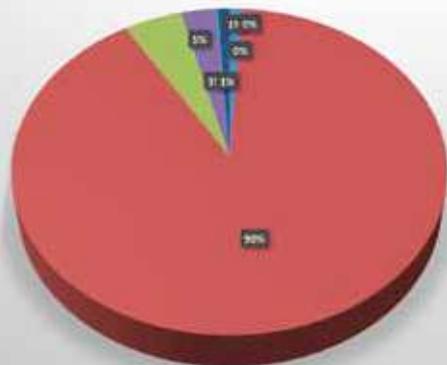
Le conseil municipal signe une convention avec le SYANE permettant à ce dernier de mettre en place une borne de recharge pour les véhicules électriques, place des Anciens Combattants.

Le conseil municipal accepte de signer une adhésion au service de conseil en énergie partagé du SYANE au prix de 0,70 € par an et par habitant afin de diagnostiquer les pertes d'énergie sur les bâtiments communaux, de monter des dossiers de rénovation et de toucher des subventions.

Le conseil municipal décide de porter la taxe d'aménagement de 3,75 % à 5,00 % et même 10 % dans les secteurs d'OAP (Opération d'Aménagement Programmé).

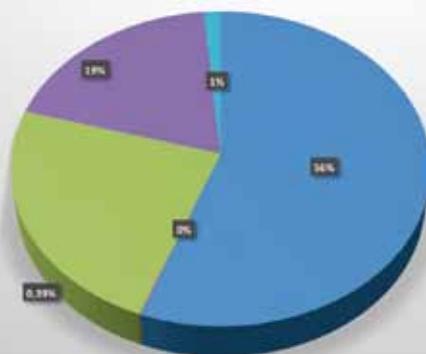
## Recettes 2016

Recettes de Fonctionnement 2016



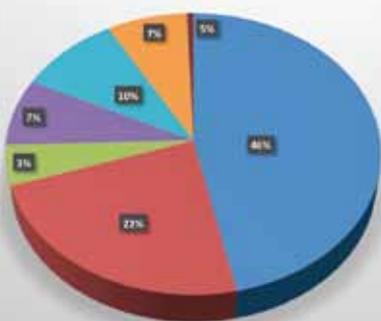
- Produits des services du domaine et ventes divers
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Atténuations de charges
- Produits financiers

Recettes d'Investissement 2016



- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations fonds divers et réserves
- Autres immobilisations financières
- Opérations d'ordre entre sections

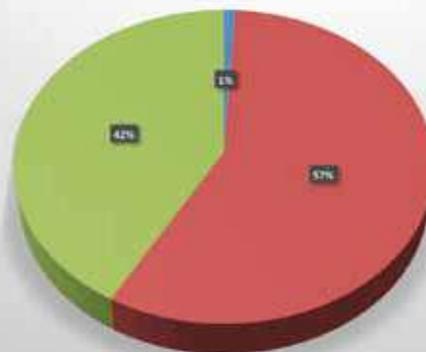
Dépenses de Fonctionnement 2016



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Fonds de péréquation intercommunales FPIC
- Contributions organismes de regroupement (Syndicats)
- Autres charges de gestion courante
- charges financières
- opérations d'ordre

## Dépenses 2016

Dépenses d'Investissement 2016



- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Emprunts et dettes assimilées



## Recettes 2016

FONCTIONNEMENT	MONTANT	POUR 100€
Produits des services du domaine et ventes divers	18 583	1.02
Impôts et taxes	1 646 379	90.31
Dotations, subventions et participations	86 299	4.73
Autres produits de gestion courante	52 819	2.90
Atténuations de charges	1 443	8.25
Produits financiers	18	0.00
Produits exceptionnels	17 504	0.96
<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>1 823 045</b>	<b>100</b>

INVESTISSEMENT	MONTANT	POUR 100€
Subventions d'investissement	275 547	55.71
Emprunts et dettes assimilées	400	0.08
Dotations fonds divers et réserves	117 180	23.69
Autres immobilisations financières	94 471	1.69
Opérations d'ordre entre sections	7 000	1.69
<b>Total recettes investissement</b>	<b>494 598</b>	<b>100</b>

## Dépenses 2016

FONCTIONNEMENT	MONTANT	POUR 100€
Charges à caractère général	654 379	46.62
Charges de personnel et frais assimilés	326 298	23.25
Fonds de péréquation intercommunales FPIC	65 371	4.66
Contributions organismes de regroupement (Syndicats)	107 962	7.69
Autres charges de gestion courante	134 464	9.58
Charges financières	106 814	7.61
Charges exceptionnelles	1 384	0.10
Opérations d'ordre	7 000	0.50
<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>1 478 682</b>	<b>100</b>

INVESTISSEMENT	MONTANT	POUR 100
Immobilisations incorporelles	16 659	0.93
Immobilisations corporelles	1 025 897	57.31
Emprunts et dettes assimilées	747 374	41.75
<b>Total recettes investissement</b>	<b>1 789 930</b>	<b>100</b>

## Lancement de la construction d'un restaurant scolaire à Vougy

**Un groupe de travail, composé d'élus, a été créé au démarrage de cette étude. Les besoins ont également été définis auprès des représentants des utilisateurs actuels de l'équipement.**

Face à l'augmentation constante des effectifs d'enfants sur la CCFG, le président et les élus communautaires ont décidé de lancer fin 2017 la construction d'un restaurant scolaire à Vougy à l'ouest du groupe scolaire actuel. Ce dernier permettra d'assurer 125 repas par jour pour maternelle, élémentaire et adultes accompagnants. Ce projet d'un coût total d'environ 1,4 millions d'euros sera pris en charge en partie par la CCFG, la commune de Vougy participant à hauteur du coût de réalisation de sa salle communale au sein du bâtiment qui sera mise à disposition des Vougerots. Cette salle communale constituera un lieu convivial de travail, d'échanges, de concertation, de circulation de l'information. La première pierre du bâtiment a été posée le 22 décembre dernier et marque ainsi le démarrage de cette construction. En principe, la livraison du restaurant et de la salle sont prévus pour le dernier trimestre 2018.



## Du nouveau pour la collecte de vos déchets

Compétence de la CCFG, la collecte des ordures ménagères sur Vougy a évolué depuis octobre 2016 avec désormais un ramassage le mardi au lieu de 2.

Cette action était nécessaire au vu du taux de remplissage des bacs mais également pour rationaliser le coût de la collecte du fait des hausses répétées de la TVA, du coût de l'énergie et du prix de l'incinération qui pèsent de plus en plus dans le budget intercommunal. Les communes de Bonneville et Marignier ont également vu leurs fréquences de collecte réduites.

Cela a été possible grâce à vous et vos efforts de tri des déchets au quotidien.



Cette optimisation de la gestion des déchets répond à trois objectifs :

- Favoriser le tri des déchets pour diminuer la quantité des ordures ménagères incinérées, stabiliser les coûts et réduire la pollution.
- Optimiser la collecte sur le territoire intercommunal avec la réduction des fréquences et l'installation de point d'apport pour les déchets.
- Garantir plus d'équité devant le service rendu en réduisant les taxes de ceux qui produisent moins de déchets et font des efforts de tri.

Dans la continuité des actions menées, des points d'apports pour les déchets sont en cours d'implantation sur la commune et seront mis en service prochainement. Vous devrez alors y déposer vos ordures ménagères et déchets recyclables.

Un règlement de collecte a été mis en place par la CCFG afin de mieux encadrer le service public. Il est accessible en ligne sur le site internet de la CCFG sur le web ou en version papier dans les locaux de la CCFG.

[www.ccfg.fr/environnement](http://www.ccfg.fr/environnement)

## L'ARC Syndicat mixte devient le Pôle métropolitain du Genevois français



Depuis le 5 mai, l'ARC Syndicat mixte, structure regroupant 8 intercommunalités entre l'Ain et la Haute-Savoie dont notre communauté de communes Faucigny Glières, a changé de statut pour devenir le Pôle métropolitain du Genevois français. Ce Pôle métropolitain, qui regroupe plus de 400 000 habitants, devient ainsi la 4<sup>e</sup> structure de ce type en région Auvergne-Rhône-Alpes, après les Pôles métropolitains de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand. Il assure des actions dans les domaines de la mobilité, des déplacements, du développement économique, de l'aménagement et de la planification, de la culture et du tourisme, au service des habitants du territoire.



## Poursuite de la réhabilitation du Château des Sires de Faucigny

En juillet 2016, la CCFG a lancé officiellement avec la Fondation du Patrimoine et l'association « les Amis du Château », une souscription publique pour la réhabilitation du Château des Sires de Faucigny, un monument historique inestimable pour le patrimoine local et national.

Seul château « debout » du réseau de fortification de Pierre II de Savoie, représentatif de l'architecture militaire savoyarde du XIII<sup>ème</sup> siècle et a ainsi conservé une grande partie de ses courtines et tours. Après la réfection totale du Mur nord en 2014, les travaux actuels sur les courtines « sud » et « est » avancent bien. Charpente, couverture de la petite tour, pose d'un nouvel épi et confortement de la courtine sud se poursuivent dans les délais prévus. Le chantier s'arrêtera fin novembre pour reprendre en février 2018 et jusqu'à la fin de l'année 2018. Le coût total de cette réhabilitation s'élève à plus de 1 million d'euros financés par la communauté de communes, le Conseil Départemental, la région, l'Etat, les Amis du Château et la fondation du patrimoine.

### ***Vous êtes intéressé pour faire un don ?***

*Vous pouvez l'effectuer en ligne sur : <http://www.fondation-patrimoine.org/43500> ou par courrier en envoyant le bon de souscription disponible en ligne sur : <http://www.ccfg.fr/Loisirset-culture/Chateau-des-Sires-de-Faucigny> ou en version papier à l'accueil des mairies de la CCFG. Le don permet une contrepartie sous forme de déductions fiscales.*

## La Fibre optique désormais accessible à Vougy

**Le 18 avril, nous étions à Vougy avec vos élus pour inaugurer le point de regroupement de la fibre optique pour les secteurs de Vougy et Thuet.**

Sur Vougy, le déploiement du réseau s'étend sur 21 km de câbles pour 650 prises FTTH (fibre à la maison)- (coût de 227 k€ HT). Comme cela vous a été expliqué lors d'une réunion d'information en juin, l'ouverture à la commercialisation est opérationnelle sous réserve de votre éligibilité. Vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre optique en vous connectant sur le site internet de la régie gaz électricité de Bonneville ([http://www.rgeb.fr/tester\\_eligibilite.php](http://www.rgeb.fr/tester_eligibilite.php)) en rentrant votre adresse sous l'onglet : Fibre optique FTTH/espace clients. Au même endroit vous pourrez accéder aux informations relatives à l'opérateur K-Net qui propose des abonnements haut-débit.

Ce qui n'est pas le cas de la part des grands opérateurs tels que SFR ou orange, qui ne sont malheureusement pas encore présents sur tout le territoire français, notamment dans les territoires reculés et ruraux, se concentrant sur leurs 220 grosses agglomérations et couvrant un besoin en fibre de seulement 60% de la population.

**Plus d'informations auprès de la régie Gaz Electricité au 04 50 97 20 57 ou par mail à [clientele@rgeb.fr](mailto:clientele@rgeb.fr)**



## Un service d'autopartage désormais disponible !



**La CCFG s'efforce d'être motrice en matière de préservation environnementale.** La mobilité, comme la transition énergétique, constituent des enjeux prioritaires. C'est pourquoi la CCFG a mis en place un nouveau service d'autopartage, inauguré le 31 mai en présence de nos partenaires : commune de Bonneville, Pôle métropolitain, Société coopérative d'intérêt collectif, Citiz et l'association Innovales. Proposé aux habitants du territoire intercommunal, ce service consiste en l'utilisation d'un même véhicule par plusieurs usagers, inscrits préalablement auprès d'un opérateur qui gère une flotte de véhicules partagés. Deux véhicules sont proposés à la CCFG : un au Pôle d'Echange Multimodal et un autre sur la place Emile Favre, à l'arrière de la mairie. Ces voitures seront disponibles 24h/24, en libre-service, pour des déplacements courts et occasionnels. L'objectif est de proposer des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle et à l'offre de transports publics. En septembre, la CCFG a installé une sculpture participative dénommée « le Voyageur » sur le parvis du Pôle, merci aux 1200 enfants et adultes qui ont participé à son élaboration !

## Commémoration du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale à l'échelle de la CCFG

La CCFG a célébré sur son territoire le centenaire de la première guerre mondiale et rendu ainsi hommage aux « poilus » qui ont sacrifié leur vie pour leur patrie notamment en souvenir de la bataille du Chemin des Dames ou « offensive Nivelles », qui avait commencé le 16 avril 1917 à 6 heures du matin par la tentative française de rupture du front allemand entre Soissons et Reims vers Laon, sous les ordres du général Nivelles.

Sur le thème de travail « des femmes dans la grande guerre », deux classes de la CCFG ont participé au voyage scolaire proposé à tous les Cm2 du territoire et financé par la CCFG. Les enfants de ces classes de Vougy et de Bonneville, ont proposé durant le week-end de cette commémoration, une restitution de leur voyage et une exposition très intéressante. Le spectacle « La Madelon et le Trouffion » et les deux sons et lumière de la fanfare du 27<sup>ème</sup> BCA, « Les chasseurs dans la grande guerre » ont fait le plein également et furent très appréciés du public! L'exposition de véhicules et armes de la première guerre ainsi que la reconstitution du bivouac d'époque avec des soldats en tenue 14-18 ont remporté

un vif succès auprès des familles. Le dimanche 9 avril 2017, cette célébration du centenaire de la Grande Guerre s'est terminée par un important défilé des troupes (300 personnes) et une grande commémoration au monument aux morts de la Grande Guerre. En plus de ces manifestations, la médiathèque et la bibliothèque de Vougy et celles des autres communes ont proposé des expositions sur la vie quotidienne pendant la guerre, instructives et gratuites pour tous.

La communauté de communes remercie tous ceux qui se sont impliqués dans cet événement : Denis Juanola et les associations de reconstitution historique, Sébastien Chatillon et l'association Militariae Sabaudiae, la fanfare du 27<sup>ème</sup> BCA, AFS vivre sans frontière et tous les membres du COPIL et les enseignantes de Vougy et Bonneville ainsi que les enfants !

Si vous voulez revoir les meilleurs moments de cette commémoration en vidéo, rendez-vous sur : [www.ccfgtv.fr](http://www.ccfgtv.fr) «commémoration du centenaire de la Grande Guerre ».





# LE SAGE

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'Arve est un outil réglementaire doté d'une force juridique opposable à l'administration et aux tiers.

C'est aussi un document de planification qui s'appuie sur huit grands volets avec comme objectifs :

De garantir sur le long terme l'adéquation entre satisfaction des usages et besoins en eau par une meilleure connaissance des rivières et des nappes.

De préserver et d'améliorer la qualité des eaux superficielles en se dotant d'une stratégie globale de territoire sur la pollution organique et les substances dangereuses.

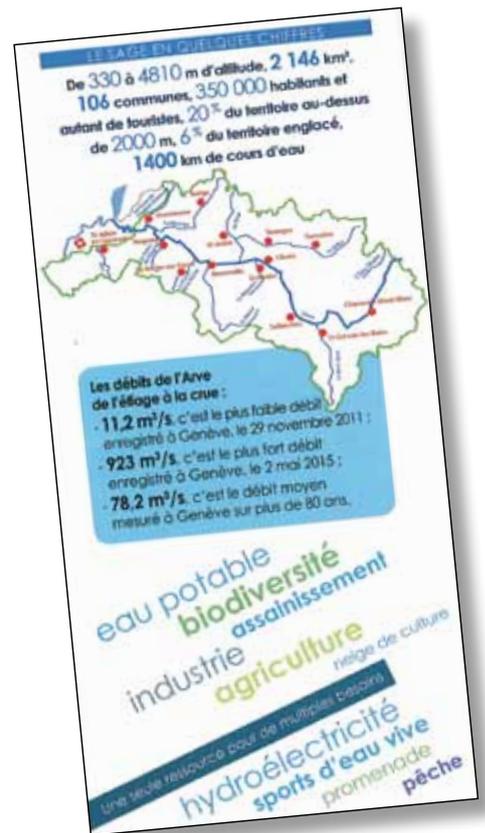
De restaurer les milieux dégradés en conservant les espaces nécessaires au bon fonctionnement des cours d'eaux et des zones humides.

De rechercher les moyens de réduire les risques d'inondation dans les secteurs exposés sans générer pour autant de nouveaux risques tout en réalisant les ouvrages de protection nécessaires et l'aménagement des zones d'expansion de crues.

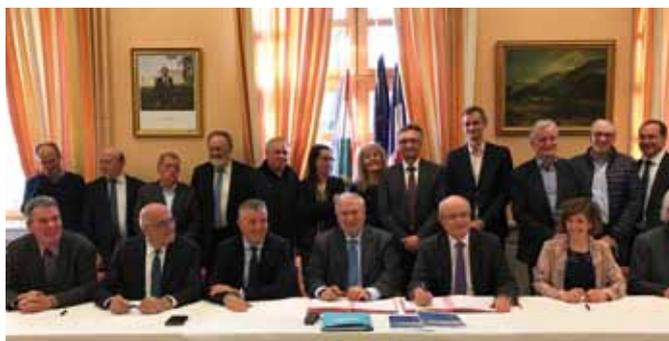
D'inciter les collectivités à élaborer un Schéma de Gestion des Eaux Pluviales afin de réduire les impacts des eaux pluviales sur les milieux aquatiques et la qualité des eaux.

De poursuivre le développement du dialogue entre les acteurs de la gestion de l'eau avec pour cadre la Commission Locale de l'Eau.

Le projet de SAGE a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 20 Novembre 2017 au 22 Décembre 2017, ultime étape de la consultation avant approbation par arrêté préfectoral.



## Fonds air industrie



Le Fonds Air Industrie (FAI) est l'une des actions mises en place par la CCFG dans le cadre de l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans », qui vise à accompagner les industries financièrement dans la mise en œuvre de procédés efficaces, favorisant la diminution de leurs rejets de polluants atmosphériques.

Première française, ce Fonds Air Industrie a été lancé le 10 mars 2017 en présence des différents co-financeurs du projet : Etat (810 000€)/Conseil régional (500 000€)/ Conseil départemental (250 000€) et la Communauté de Communes Faucigny Glières (250 000€). Toutes les entreprises (mécatronique, travail du bois, BTP, carrières...) sont invitées à candidater auprès de la Communauté de Communes Faucigny Glières pour obtenir un taux de subvention qui pourra atteindre entre 40 et 60% du montant des travaux selon la taille de l'entreprise. Le 31 mai s'est tenue la première signature du (FAI), chez la société Perrotton, qui est à ce jour, la première entreprise à avoir déposé un dossier et à bénéficier d'une aide financière de 400 000 euros.

**A L'ARVE CITOYENS !**

**GEMAPI : LA SOLIDARITÉ AU FIL DE L'EAU !**

Se balader à côté de la berge de l'Arve en toute sécurité, filer au bord de la Menoge en admirant la biodiversité, apprendre à nos petits-enfants à pêcher une truite Farlo dans le Borne... voilà des actes quotidiens que nous accomplissons sans y prêter attention. Et pourtant, derrière ces plaisirs simples il y a de nombreux enjeux d'environnement, de confort et de sécurité que vos élus ont décidé de relever ensemble en instaurant la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : GEMAPI.

La GEMAPI permet d'aborder de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques sur le territoire du bassin versant de l'Arve. Car si l'eau est un élément dont il faut parfois se protéger, c'est également une ressource à préserver.

**GEMAPI : un courant pionnier et un élan solidaire**

- Parce que l'entretien d'une rivière, les crues ou la préservation de la biodiversité ne s'arrêtaient pas aux limites d'une commune.
- Parce que les 1400 km de cours d'eau du bassin versant de l'Arve sont majoritairement situés sur des territoires à risque d'inondation.
- Parce que sur notre territoire, la protection des milieux naturels aquatiques est une nécessité.

Les élus locaux du bassin versant de l'Arve ont choisi de fédérer leur énergie en désignant l'entité en charge de la GEMAPI, fixée à 2018 par le législateur.

**TAXE GEMAPI : une contribution qui coule de source**

Instaurée en 2017 par votre Communauté de Communes ou d'Agglomération, afin de permettre au territoire de relever ce défi, la taxe GEMAPI est répartie sur les Taxes Foncières, la Taxe d'Habitation et la Cotisation Foncière des Entreprises. Cette contribution solidaire est reversée à SM3A - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents - qui est le garant de la bonne mise en œuvre de la GEMAPI.

Le montant de la taxe GEMAPI est entièrement dédié au financement de :

- la prévention des inondations,
- la préservation de la qualité et de la ressource en eau,
- la protection des milieux aquatiques.

Plus qu'une taxe, la GEMAPI est une contribution solidaire et un investissement, dont nous percevons, ensemble, les bénéfices économiques et environnementaux.

**LE SM3A : UN PARTENARIAT AU LONG COURS**

Achèteur reconnu sur le bassin versant de l'Arve, le SM3A œuvre depuis plus de 30 ans pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques. Fort de cette expertise, il s'est vu confier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'exécution de la compétence GEMAPI par transfert des communes de communes du bassin versant de l'Arve.

**GEMAPI**  
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

"Protégeons les milieux aquatiques"  
Ensemble, contribuons à la protection de notre eau

Pour en savoir plus rendez-vous sur [www.arve-gemapi.fr](http://www.arve-gemapi.fr)

## Hiver

# 2017 • 2018

Les nouveautés pour cet hiver !

## L'actu

L'actu, vos rendez-vous loisirs

## Évènements

# 2017

Carton Plein pour les évènements  
de Faucigny Glières Tourisme !



Faucigny Glières Tourisme  
23 rue pertuiset 74130 Bonneville  
info@tourisme-faucigny-glieres.fr  
04 50 97 38 37  
www.tourisme-faucigny-glieres.fr

Du ski alpin à Solaison, les nuits nordiques du jeudi au Plateau des Glières, snowland et chasse - Yéti des journées animations pour les familles, de nouvelles sorties raquettes ainsi que des nuits insolites (tipi et igloo) ...

De quoi faire le plein d'activités pour cet hiver !

Retrouvez toute l'offre hivernale sur notre brochure hiver ou sur notre site internet :

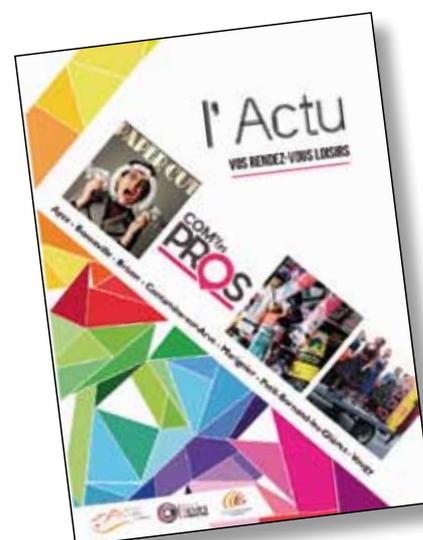
[www.tourisme-faucigny-glieres.fr](http://www.tourisme-faucigny-glieres.fr)

### L'Actu fête ses 1 an !

Vous connaissez ce magazine ? Il est bien pratique quand vous avez une panne d'idées pour des sorties la semaine et les weekends près de chez vous ! Disponible à Faucigny Glières Tourisme et dans plusieurs points de distribution.

Vous pouvez également le télécharger sur :

[www.tourisme-faucigny-glieres.fr](http://www.tourisme-faucigny-glieres.fr)



### Carton Plein pour les évènements de Faucigny Glières Tourisme !

#### Solaison fête la Montagne le 15 juillet 2017

Un évènement pour valoriser les activités été du territoire !

Solaison Fête la Montagne a attiré plus de 2000 personnes au Plateau de Solaison.

Un évènement riche en activités et fort en émotions où la découverte était à l'honneur !

Petit rappel du programme : Spectacles des Aigles du Léman, démonstrations de chiens de Troupeaux, tyrolienne, escalade, concert, feux d'artifice...

#### COM'Les PROS entrent dans les coulisses des entreprises près de chez vous

Du 23 au 29 octobre 2017

Faucigny Glières Tourisme et l'office de tourisme Cluses Arves et Montagne ont voulu proposer un évènement inédit à l'échelle du département, pour valoriser les savoir-faire locaux.

Résultat 55 entreprises ont proposé 154 créneaux de visites gratuites.

Cet évènement a été une grande réussite avec un total de 1442 visiteurs (75% du taux de remplissage). On vous donne RDV en 2018 pour la prochaine édition !

Ces évènements ont permis des moments de partage et de découverte gratuits et pour tous les âges !

N'hésitez pas à prendre contact avec Faucigny Glières Tourisme si vous avez des idées pour les prochaines éditions !

#### Taxe de séjour :

- Mise en place de la taxe de séjour au 1er janvier 2018. Tous les hébergeurs vont désormais pouvoir récolter la taxe de séjour auprès de leurs clients pour ensuite la reverser à la Communauté de Communes afin que le produit de cette taxe soit investi dans des projets touristiques locaux. Un outil de déclaration en ligne va être mis en place pour en faciliter la gestion. Pour plus d'infos, contactez Faucigny Glières Tourisme qui est mandatée par la collectivité pour répondre à vos questions.



# Etude de la traversée de Vougy

La commune de Vougy est traversée par la Route Départementale 1205 considérée comme voie structurante à grande circulation recevant un trafic extrêmement dense et continu avec des pics à plus de 20 000 véhicules/jours.

La volonté affichée par les élus est de mener une réflexion globale pour dégager un certain nombre d'orientations et d'actions cohérentes qui permettront de créer une véritable traversée de village.

Une étude préliminaire confiée par la commune et la communauté de communes Faucigny-Glières aux bureaux d'études Infraroute et ADP Dubois a permis de dresser un état des lieux afin de mettre en place un schéma directeur qui englobera les principaux enjeux de sécurité routière avec la maîtrise de la vitesse et de la circulation de tous les véhicules.

La création avec les travaux en cours du contournement de Mari-gnier peut être une opportunité à plus ou moins long terme de « délestage » en diminuant le nombre d'usagers qui pourraient être amenés à traverser notre commune.

Les principaux objectifs sont de requalifier et sécuriser la traversée du village et mener une véritable réflexion sur le traitement des carrefours en facilitant la desserte locale, les accès des riverains et les cheminements piétonniers.

Marquer le « cœur villageois » au niveau de la place avec des aménagements qualitatifs qui compléteront harmonieusement ceux existants devant la Mairie paraît à l'heure actuelle une nécessité sans oublier de développer d'une manière cohérente les cheminements doux pour faciliter le déplacement des piétons et des cyclistes.

Plusieurs variantes ont été définies pour mener à bien ces travaux d'aménagement et de requalification qui se réaliseront en plusieurs phases étalées sur le long terme.

**Phase 1 :** création d'une traversée piétonne en entrée d'agglomération (partie Ouest)

**Phase 2 :** Aménagement du carrefour de la rue de la Chapelle avec la Route Départementale (au niveau de l'ancien restaurant « La Chaumaine ») et jusqu'à la Rue du Fond avec modification du sens de circulation.

**Phase 3 :** Aménagement du carrefour Rue du Fond/RD 1205 avec réalisation d'une piste cyclable et d'un trottoir en bordure de la Route Départementale.

Création d'une placette et d'un plateau au droit du carrefour.

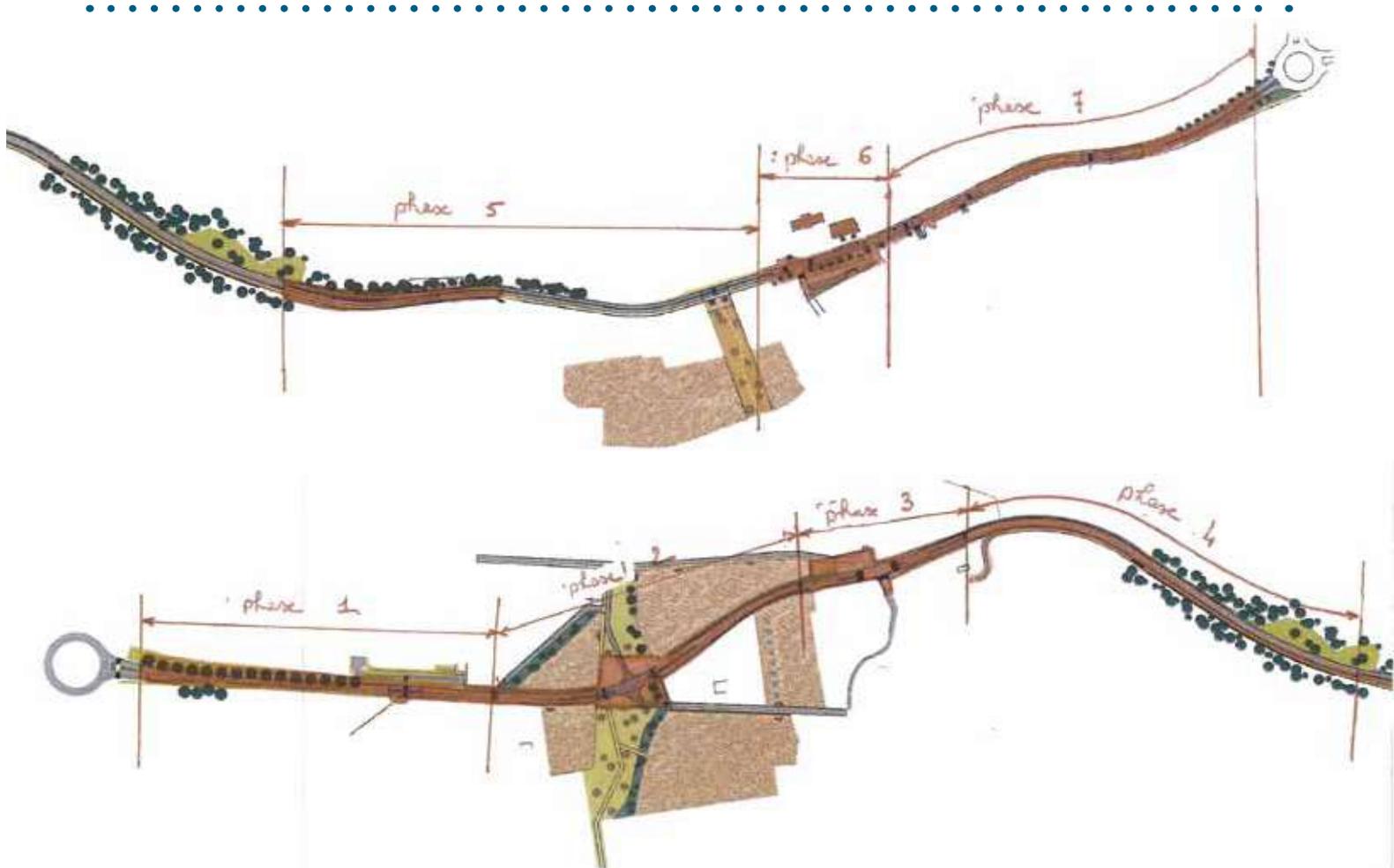
**Phase 4 :** Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 1205 séparée de la chaussée par une glissière bois.

**Phase 5 :** Aménagement d'un trottoir et d'un ilot central sur la chaussée avec création d'une passerelle pour le franchissement du ruisseau du Béguet.

**Phase 6 :** Aménagement de la place du village et du carrefour avec la rue de la Fruitière.

**Phase 7 :** Aménagement de l'approche du cœur du village entre la Mairie et le giratoire Est.

Ces travaux qui s'étaleront sur plusieurs années représentent un investissement important supporté financièrement par la commune et la Communauté de communes Faucigny-Glières.



Travaux réalisés en régie par le service voirie de la communauté de communes Faucigny-Glières avec l'intervention de l'entreprise Colas pour les enrobés.

### Lotissement le Golliat

Il s'agissait de la deuxième et dernière tranche de travaux après ceux réalisés en 2015.

D'une durée de deux mois environ, cette opération d'aménagement de voirie comprenait la réfection complète de la chaussée avec reprise des enrobés, la pose de bordures avec création de trottoirs et de places de stationnement ainsi que le renouvellement du collecteur d'eaux pluviales.

**Coût Total CFG : 26 000 € TTC**

**Coût Total commune : 6 300 € TTC**



### Vestiaires du foot

Les travaux de mise en accessibilité des vestiaires ont consisté au goudronnage des abords du bâtiment et du chemin d'accès avec la création d'une place de stationnement pour handicapés.

La préparation fut réalisée par les équipes du service voirie avec intervention de la société Colas pour les enrobés.

Financement commune pour un coût total de : **14 000 € TTC**

La réfection d'un collecteur d'eaux pluviales a été entreprise après un affaissement partiel de la chaussée à l'intersection de la Rue des Commerces et de la Rue d'Hermy.

**Coût total : 2 400 € TTC**

Des travaux d'élagage d'arbres ou d'arbustes situés sur les talus en amont de la Rue de la Chapelle et en bordure de la piste cyclable au niveau du rond-point Est de la commune ont été réalisés.

Cette opération s'avérait nécessaire pour éviter la chute d'arbres en travers de la chaussée en période de neige lourde ou abondante.



## Autres travaux

La sécurisation du carrefour des rues de la Chapelle, du Fond et du Rocher par la mise en place de « STOP » à l'aide d'une signalisation verticale et de bandes horizontales en pépite gravillonnée au niveau de la chaussée.

Intervention en urgence le 11 Décembre 2017 de la pelle araignée de la Communauté de Communes pour enlever un embâcle qui obstruait le lit du Nant du Béguet, provoquant le débordement de celui-ci en amont de la Route Départementale.

La rénovation complète des deux courts de tennis par l'entreprise Daniel ROUX pour un coût total de 13 200 € TTC.



## Fonds air bois

Le fonds Air Bois est une aide financière de 2000 Euros qui est accordée à tout particulier pour remplacer un ancien appareil de chauffage au bois ou une cheminée ouverte par un modèle plus performant, plus économe, plus confortable et moins polluant tout en améliorant la qualité de l'air par une réduction importante des émissions de particules fines.

Les élus de la commune de Vougy, lors d'une délibération du Conseil Municipal du 20 Mai 2017, ont accordé une aide supplémentaire de 500 Euros à destination des Vougerots, somme qui vient s'ajouter à la prime versée par le SM3A pour chaque dossier.

L'attribution du fonds Air Bois se poursuit en 2018 jusqu'au remplacement

de 3200 appareils de chauffage, objectif qui devrait être atteint d'ici le mois de Juin prochain.

En conséquence, si vous avez prévu de moderniser votre système de chauffage au bois, n'hésitez pas à déposer votre dossier avant la fin du dispositif en vigueur actuellement.

## L'école et ses activités

Cette année scolaire 2016-2017 aura été riche en projets, en activités, en découvertes...

À l'automne 2016, les élèves d'élémentaire ont visité des musées : Paysalp pour les plus jeunes qui ont fabriqué du pain et le musée de la préhistoire à Sciez pour les plus grands qui se sont plu à vivre à la manière des hommes préhistoriques.

Comme chaque année, l'accent a été mis sur la sécurité routière pour tous les élèves, grâce au travail avec Thierry Javoy, policier municipal : exercices d'évacuation de bus, permis piéton, code de la route...

Le sport a également été mis à l'honneur avec les nombreuses sorties USEP : ces rencontres inter-écoles maternelles/élémentaires autour des jeux d'opposition, de l'orientation ou même de l'athlétisme.

Les CP-CE1-CE2 ont réalisé un cycle natation pour acquérir le « Savoir nager », et les CE2-CM1-CM2 ont parcouru les pistes de Solaison en ski de fond.

Tout au long de l'année, un travail est mené conjointement avec la Bibliothèque Municipale : jurys de lecteurs des Incos, aide documentaire, forum contre les discriminations, accueils de classe, rencontres... L'école remercie Jannick pour ses actions et sa disponibilité.

À partir de janvier, pour les plus grands, a débuté un long travail de liaison avec le collège Camille Claudel de Marignier avec, entre autres, un projet artistique ainsi qu'un projet robotique... Tous les futurs collégiens ont été enchantés de ces rencontres particulièrement enrichissantes.



Cette année scolaire a également permis de réaliser un important projet musical avec Manu Alonso, Intervenant extérieur. L'aboutissement en a été une magnifique représentation à l'Agora de Bonneville le 4 Avril.

En Mars, les CM2 sont partis en « Classe-Histoire » sur les traces du Chemin des Dames et des grandes batailles. Ils ont découvert des lieux chargés d'histoire et ont exposé leurs travaux à Bonneville les 7, 8 et 9 Avril, à l'occasion des cérémonies de commémorations de la Première Guerre Mondiale.

Les CM1 ont accompagné ce travail en participant au concours des « Petits artistes de la mémoire ». Après de nombreuses recherches, ils ont rédigé un carnet d'un poilu vougerot : Joseph-Marie Glière. Leur travail a reçu le 2ème prix du concours et c'est avec une grande fierté qu'ils sont allés chercher leur récompense le 7 juillet en Préfecture d'Annecy.

De leur côté, les CP-CE1 sont partis en classe de découverte 3 jours au Safari de Peaugres. Les enfants ont apprécié ce voyage dépayssant !

La traditionnelle fête de l'école est venue clôturer cette année dense.

Toutes ces activités ont été possibles grâce au dynamisme de l'équipe enseignante, à l'enthousiasme des enfants et de leurs parents, et au soutien financier des Amis de l'Ecole et de la Municipalité de Vougy. Un grand Merci à tous ceux qui nous ont aidés, de près ou de loin, à rendre cela possible !





## Peaugres

66

Nous nous sommes bien amusés. Nous avons dormi avec nos amis, c'était trop bien ! Nous avons vu beaucoup d'animaux, c'était chouette ! Au safari, nous avons assisté au repas des tigres et des lions. C'était très impressionnant. Le spectacle des otaries était très drôle. Nous avons vu des animaux de près dans le car.

Merci !

Les élèves de CE1/CE2



## Concours les Petits artistes de la mémoire :

66

En 2016-2017, les CM1 de l'école de Vougy ont travaillé sur un poilu de la première guerre mondiale, qui s'appelait Joseph-Marie Glière. Les élèves ont travaillé avec leur maître Richard Grousset.

On est allé à la préfecture d'Annecy.

On a gagné le 2<sup>ème</sup> prix au concours des Artistes de la Mémoire.

On a cherché des informations sur Joseph-Marie Glière. Par petits groupes, en classe, on a raconté des moments de sa vie.

On a fait des acrostiches, des poèmes, et des dessins. On a rassemblé tous nos dessins et nos acrostiches dans un carnet.

Joseph-Marie Glière habitait à Vougy. Il travaillait dans une horlogerie à Cluses. Puis il est parti, mobilisé à la guerre.

Il s'est battu pour la France. Il était dans une section d'infirmiers.

Il transportait des blessés sur des brancards ou des chariots.

99

## Projet musical avec Manu

### Phrases des élèves de Moyenne Section :

- « Je me souviens du tambour. On tapait dessus. »
- « On a fait des instruments, avec une boule magique. »
- « On faisait du bâton de pluie. »
- « J'ai fait du tambour. »
- « Y avait un truc rigolo. »
- « Je faisais du tonnerre. »
- « Moi, je me souviens du pouce, du pouce qui s'allume ! »
- « Moi, je me souviens des sangliers, des oiseaux, de la guitare de Manu et de la cloche à son pied. »
- « Manu, il avait un sifflet autour du cou. »
- « C'était Monsieur Silence qui tapait sur un truc jaune. »
- « On sautait par-dessus les lignes jaunes. »
- « Les grands, y faisaient du tambour. »

### Phrases des élèves de Grande Section :

- « On a utilisé des instruments de musique pour faire des bruits. »
- « On a utilisé des tuyaux pour faire le bruit du vent. »
- « On s'est entraîné dans la salle de jeux et puis on est allé à l'Agora pour montrer le spectacle aux parents. »
- « Les grands de l'école ont chanté et tapé des mains et des pieds. »
- « Dans notre histoire, il y avait des fées et un magicien... »
- « Manu il nous a aidés à faire le spectacle. »



## → L'équipe

Le représentant municipal :

**Geneviève Revil**

Adjointe à la culture

Bibliothécaire responsable

employée plein-temps :

**Jannick Gauthier**

Les bénévoles :

**Françoise Détraillès**

**Pierre Dupont**

**Fabienne Massarotti**

**Nathalie Pépin**

## → L'adresse

96 rue Jules Ferry

Tél : 04 50 34 10 65

Mail : [biblioalivreouvert@hotmail.fr](mailto:biblioalivreouvert@hotmail.fr)

Facebook «les médiathèques de la CCFG»

## → Les horaires

Mercredi : 9h30 - 12h00 • 14h00 - 18h00

Vendredi : 13h30 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00

## → Les tarifs

0 à 18 ans et étudiant : gratuit

+ de 18 ans : 8 €

Couple : 12 €

L'inscription est valable de date à date. Une autorisation parentale doit être remplie pour les mineurs.

## → Les prêts se font pour une durée de 4 semaines :

4 livres, 4 revues

4 bandes dessinées, 1 CD, 1 DVD.

Il est possible de réserver ou de prolonger vos prêts.

## → Via le site internet :

**[www.mediathèques.ccfg.fr](http://www.mediathèques.ccfg.fr)**

vous avez accès aux catalogues des bibliothèques de la Communauté de Commune Faucigny Glières. Vous pouvez faire des recherches documentaires, prolonger vos prêts et réserver des documents dans les collections de Bonneville, Marignier et Vougy. Une navette mensuelle vous permet de récupérer vos réservations à Vougy.

L'accès à la Bibliothèque municipale de Vougy est libre et ouvert à tous. Vous pouvez consulter sur place gratuitement l'intégralité des documents. Pour pouvoir emprunter ces documents, il est nécessaire de vous inscrire. La bibliothèque se divise en deux secteurs : Adulte et jeunesse. 7300 documents sont à votre disposition : romans, romans policiers, romans ados, documentaires, Albums, premières lectures, contes, livres jeux, bandes dessinées, mangas, magazines, DVD, CD, CD-rom. Un coin « Livres voyageurs » vous permet de prendre, de déposer et d'échanger des dons de livre.



### Des animations régulières sont organisées à la bibliothèque :

- Les après-midi Scrabble tous les premiers et troisièmes lundis de chaque mois de 13h30 à 16h.
- Les ateliers créatifs un à deux mercredi par mois de 14h à 16h pour les enfants à partir de 7 ans.
- L'accueil des petits lecteurs âgés de 0 à 3 ans, le quatrième jeudi matin de chaque mois à partir de 8h30.
- Les lecteurs de Vougy sont invités à rejoindre le comité de lecture « Les accrocs du bouquin » de la Bibliothèque municipale de Marignier, une fois tous les deux mois, le samedi matin à 9h30.

### D'autres rendez-vous animent la bibliothèque durant l'année :

- La rencontre avec l'un des auteurs de la sélection du Prix littéraire « Lettres Frontière »
- Deux rencontres ateliers avec des illustrateurs invités par le Forum du livre
- Pour les classes, la participation au Prix littéraire « Les Incorruptibles »
- La projection d'un film en novembre pour « Le Mois du Film Documentaire »
- Et diverses expositions...



# Bibliothèque «A livre ouvert»



## E-MEDIAS

Désormais votre adhésion à la bibliothèque municipale de Vougy vous donne accès à la bibliothèque numérique gratuite de Savoie-biblio.

Il vous suffit d'avoir chez vous une connexion Internet et de vous présenter à la bibliothèque pour obtenir un nom d'utilisateur et un mot de passe.

## PRESSE EN LIGNE

### Se tenir informer

Une mine d'informations accessibles à travers plusieurs centaines de magazines, journaux, hebdomadaires, quotidiens, presse régionale, nationale, étrangère, etc. Actualités, économie, culture, loisirs, nature... tous les genres, tous les goûts, à lire ou à feuilleter sur son écran (ordinateur, tablette, smartphone) au format PDF.

**La Croix, Le Point, La Tribune de Genève, L'équipe, Les échos, Télérama, Le Monde, Le figaro, etc.**

## AUTOFORMATION

Apprendre à son rythme.

De l'initiation au perfectionnement, pour tous les âges et tous les niveaux, il est possible de se former depuis chez soi sur son ordinateur.

**Soutien scolaire, langues, code de la route, musique, développement personnel, internet, bureautique, remise à niveau adulte, vie professionnelle, etc.**

## CINÉMA

Disponible 24h/24, 7j/7, sur tout support, et en mode de lecture « streaming » (en direct, sans téléchargement), cette offre évolutive de VOD (vidéo à la demande) propose des films pour toute la famille.

**Fiction, animation, court métrage, films pour le jeune public, etc.**

Rendez-vous à la bibliothèque où l'équipe vous présentera ces services et la manière de les utiliser en fonction de vos besoins.



- 1 • Projection du film documentaire « L'Avion du Lac » en présence de la réalisatrice Anja Unger.
- 2 • Conférence animée par Sébastien Chatillon « La Savoyarde en guerre en 1914-1918 ».
- 3 • Exposition du carnet de guerre, réalisé par une classe de CM1 sur le soldat Joseph Marie Glière, dans le cadre du concours scolaire « Les petits artistes de la mémoire, la grande guerre vue par les enfants ».
- 4 • Deux classes de CM1/CM2 ont rencontré l'illustrateur de documentaires jeunesse, Cyrille Meyer.
- 5 • L'illustratrice plasticienne, Aline Pallaro, a présenté son travail à deux classes de CP/CE1/CE2.
- 6 • Exposition « Père, mère, enfant : la famille dans la Grande Guerre ».
- 7 • Tous les élèves de la 1<sup>ère</sup> année de maternelle au CM2 ont voté à la Bibliothèque pour le 28<sup>ème</sup> prix littéraire des Incorruptibles.
- 8 • Anne-Claire Decorvet, lauréate du Prix Lettres Frontière, est venue rencontrer des lecteurs.

### Les ateliers du mercredi

A • Marque-page - B • Attrape-rêves - C • Doudou - D • Pliage hérisson - E & F • Jardinage

# Amicale pétanque

## Le nouveau comité :

Présidente :	Marie-Thérèse PETELLAT
Vice-président :	Raymond Roblet
Secrétaire :	Pascaline Roblet
Trésorière & responsable jeunes :	Isabelle GARREAU
Responsable féminines :	Jennifer ROBERJOT
Membres :	Michel POULAIN Claude DESLANDES

Après une année de transition pour que l'amicale pétanque perdure ; Lors de l'assemblée du 4 novembre dernier, un nouveau comité a été élu.

Avec à sa tête une nouvelle présidente : Mme PETELLAT Marie-Thérèse.

En espérant que ce nouveau comité amène du renouveau au sein de l'association.

Quelques résultats pour l'année 2017.

## Résultats des jeunes 2017 :

### INTERNATIONAL DE GENÈVE

Ribato Tim, Bigot Antinéa et Garreau Ludovic (Minimes mais jouent en Cadet pour la Suisse) perdent en finale

### INTERNATIONAL D'ANNEY

Ribato Tim, Bigot Antinéa et Garreau Ludovic (Minimes) perdent en 1/4 de finale du concours A

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL TRIPLETTE

Ribato Tim, Bigot Antinéa et Garreau Ludovic (Minimes) sous champions qualifiés pour la ligue  
Garreau Yohann, Noam (Publier) et William (Sallanches) en minimes finissent 3èmes qualifiés pour la ligue  
Bouchard Hugo, Sourapha Tommy et Denis Remy (Publier) en Junior sont sous champions qualifiés pour la ligue

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DOUBLETTE

Ribato Tim et Garreau Ludovic (Minimes) finissent 3ème et qualifié pour la ligue  
Sourapha Tommy et Denis Remy (Publier) en junior sont sous champions et qualifiés pour la ligue

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL TETE A TETE

Ribato Tim en Minimes est champion  
Bouchard Hugo en Cadet est champion  
Sourapha Tommy en Junior est sous champion

### RÉSULTATS DES LIGUES

Très bon comportement des jeunes mais il manque encore beaucoup d'entraînement pour pouvoir aller plus haut

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DES CLUBS

Pour pouvoir faire les championnats nous avons dû nous jumeler avec d'autres clubs par manque de jeunes,  
En cadet-Junior : Vougy mitigé avec Publier et Sallanches avec 6 jeunes perd contre l'Albanais  
En Benjamin-Minimes : Vougy mitigé avec Publier et Sallanches avec 6 jeunes perd contre l'Albanais

### MASTERS DE PÉTANQUE A TIGNES

Bouchard Hugo, Garreau Ludovic et Garreau Yohann perdent en 1/4 de finale des masters de pétanques



Comité 2018



Hugo Bouchard



Fredérique et Marie-Thérèse



Tim Ribatto



Les jeunes aux Masters de pétanque avec le Champion du monde Dylan Rocher



Tommy Sourapha



Les jeunes qualifiés pour la ligue



## Amicale Pétanque de Vougy

Mme Marie-Thérèse PETELLAT  
490 rue des écoles  
74130 VOUGY  
Tél : 06.60.59.50.19

### LES FÉMININES

Frédérique ROCHIAS, Aurélie POULAIN et Marie-Thérèse PETELLAT perdent 12 à 13 le bol d'or d'Annemasse (journée qualificative pour la ligue).

Au championnat des clubs les filles finissent 1<sup>ère</sup> de la division 3 et montent en 2<sup>ème</sup> division l'an prochain. Frédérique et Marie-Thérèse s'inclinent en 8<sup>ème</sup> du championnat doublette à Thonon.

En espérant que du côté des hommes quelques nouveaux viennent intégrer le club pour étoffer l'équipe.

### DU CÔTÉ DES MANIFESTATIONS

Cette année, le mauvais temps ne nous a pas épargnés. Le 1<sup>er</sup> Mai notre concours officiel a été annulé et remplacé par un concours amical à l'intérieur du boulodrome.

Au mois de juin nous avons accueilli les championnats des clubs homme ce fût une très belle journée.

Le challenge Maurice POURRAZ a quant à lui été repoussé au mois de septembre par manque d'inscriptions.

Nous avons dû nous réfugier à l'intérieur du boulodrome. En soirée, un très bon repas nous a été concocté par nos amis de Passy.

Nous rappelons que le challenge Maurice POURRAZ est une journée où toute personne aimant jouer à la pétanque peut venir participer.

En 2018 nous l'ouvrons à toutes les associations et habitant de la CCFG. Nous reviendrons au lac de l'autoroute. L'ouvert à tous fin juillet a été un succès.

### LE BOULODROME EST OUVERT À TOUS AMATEUR DE PÉTANQUE

Jeunes et moins jeunes venez-vous détendre le vendredi soir à partir de 19h avec les jeunes et 20h30 avec les séniors.

## Calendrier 2018

**13 janvier :**

Galette des rois au boulodrome

**1<sup>er</sup> mai :**

Concours officiel au boulodrome

**26 mai :**

Championnats des clubs masculins

**30 juin :**

Challenge Maurice Pourraz au lac de l'autoroute

**26 juillet :**

Concours ouverts à tous au boulodrome

**20 octobre :**

Soirée à la salle « les Vernais »

**10 novembre :**

Assemblée Générale au boulodrome



Championnat des clubs jeunes à Vougy



Champion-et-vice-tête à tête-jeune



• 1<sup>er</sup> tour coupe de France

“ Rendez-vous l'année prochaine  
avec des résultats aussi prometteurs  
que cette belle année ”



## SKI CLUB MARNAZ-VOUGY

Mauricette VANDERLYNDEN  
Secrétaire  
La Pyramide  
112 rue des Berges  
74460 MARNAZ

04.50.96.48.55  
06.87.06.79.23



Le Ski Club Marnaz-Vougy c'est en priorité la garantie de passer de bons moments de convivialité, de faire partager l'amour du ski aux jeunes et moins jeunes.

C'est aussi dispenser par des moniteurs agréés des cours gratuits, aux enfants et aux adultes chaque dimanche à partir de janvier.

Ce sont aussi les sorties de fin de saison jusqu'à mi avril pour goûter la neige de printemps.

Pour la 2e année nous avons organisé une sortie «Weekend». Destination Val Thorens pour 27 aficionados tous enchantés du séjour.

Pour 2018 les permanences sont déjà ouvertes, chaque vendredi de 18 h 00 à 19 h 30, à la salle du ski club La Pyramide à Marnaz.

Nous vous invitons à nous rendre visite sur notre site internet sur lequel vous trouverez toutes les informations utiles pour nous contacter.

[skiclubmarnazvougy.secretariat@gmail.com](mailto:skiclubmarnazvougy.secretariat@gmail.com)  
<http://www.skiclubmarnaz.fr/>



# U.D.C - A.F.N. et autres conflits Section Marnaz - Vougy



Le samedi 3 février 2017 s'est tenue l'Assemblée Générale de notre section à Marnaz en présence de Loïc Hervé Sénateur Maire de Marnaz et, de Christian Sarreboubée Maire Adjoint de Vougy.

Les rapports moraux et financiers ont été présentés à l'assemblée ainsi que les activités de l'année.

Décembre 2016, remise des diplômes des Petits vieillards de la mémoire à 44 élèves de Vougy en reconnaissance d'avoir chanté la Marseillaise le 11 novembre.

A l'issue de notre A.G. Christian Sarreboubée, Maire Adjoint

et correspondant défense de Vougy a reçu la médaille Djebel Bronze pour ses activités au sein de la section.

Dans le cadre de ses sorties, au mois de juillet, nous sommes retrouvés au lac de l'autoroute pour une journée détente et, en septembre, à Vormy pour la sortie montagne suivie du repas à Romme.

Nous prenons part, également, aux manifestations patriotiques à Vougy ainsi qu'à Marnaz :

Journée des déportés, 8 mai, 18 juin, 14 juillet, 18 août et 11 novembre.



## ACCA de Vougy :

Association Communale de Chasse Agréée

Pour un meilleur partage et respect de la nature

Après la paroisse la société de chasse de Vougy est la plus ancienne association locale organisée en ACCA depuis 1968 par application de la loi Verdeille. L'association de chasse communale agréée a placé 70 hectares du territoire en zone de non chasse c'est à dire en réserve et constituer un refuge pour le gibier. La saison 2016-2017 aura mobilisé toutes les ACCA du département sur la sécurité et le partage de notre environnement commun en complète transparence entre tous les usagers qu'ils soient habitants ou visiteurs. Le travail de notre fédération en collaboration avec le groupement des pays cynégétiques nous permettra en 2018 de saisir toutes les informations en ligne qu'elles soient d'ordre déclaration ou résultat de plan de chasse.



Le président :  
Roland GLIÈRE  
980, rue de la Chapelle  
74130 Vougy  
Tél. : 04 50 34 58 58



En l'île la route départementale 1205 constitue toujours un piège mortel pour les animaux: cerfs, chevreuil; sanglier, renard etc. Des dizaines de collisions sont relevées chaque année. Pour tenter de réduire le risque, des dispositifs réflecteurs inventés par les chasseurs sont placés de part et d'autre de la voirie avec l'accord du conseil départemental gestionnaire.

Mais la vitesse encore trop élevée sur cette partie en ligne droite nous a amenée à réfléchir et travailler sur d'autres solutions. Un nouveau dispositif de sécurisation voté par le conseil départemental et la région devrait voir le jour courant 2018. Conseils et recommandations en présence d'un animal mort ou blessé suite à une collision sur le territoire de la commune : conduite à tenir, le gibier tué accidentellement peut être transporté sous réserve. Prévenir en premier lieu la gendarmerie et les services de la commune qui auront la charge d'aviser la société d'équarrissage. Si l'animal n'est que blessé il pourra pour préserver la sécurité faire appel à un agent assermenté : le louvetier du secteur ou un membre de l'Acca. Mais tous ces cas sont signalés au président ou à un membre de l'acac pour comptabiliser les collisions et faire suivre ces informations à notre fédération.

## Pêche

# 2018

### Concours de pêche Le samedi 25 mars

#### Nos actions en 2017 :

- Pêche en rivières
- Nettoyage bassins pisciculture de COPPY
- Déversements de poissons en rivières
- Concours de pêche au lac de la motte longue avec la ste de pêche de BONNEVILLE

- Participation au téléthon avec la préparation et vente de moule (70 kg)
- Vidange pêche électrique et nettoyage du lac des baigneurs à THYEZ. (Ci-contre) (Plus 1200 KG de poissons sortis et remis dans les lacs de la vallée).



# Tennis Club



**Les terrains de tennis de Vougy qui ont été complètement rénovés cette année grâce à l'aide de la municipalité.**

Les travaux réalisés permettent dorénavant d'offrir des conditions de jeu optimal aux joueurs.

Au niveau du tennis club, la saison 2017 s'est parfaitement déroulée avec un effectif des adhérents toujours en augmentation et qui a dépassé la barre des 350 licenciés.

De plus, le tennis féminin continue sa progression dans le club (nombre de femmes en hausse, résultats des équipes féminines excellents, ...).

Plusieurs animations tennis ont eu lieu sur le site de Vougy et la tranquillité de son cadre de jeux fait l'unanimité auprès des adhérents.

L'année prochaine le club continuera le développement du tennis à Vougy et délocalisera certains cours de son école de tennis sur Vougy.

D'autre part, des tournois à l'esprit convivial appelé TMC (Tournoi Multi Chance) auront lieu cet été pour animer un peu plus le site.

En attendant, le club va travailler cet hiver sur un nouveau projet de développement autour du squash et du padel (ce nouveau sport de raquettes venu d'Espagne et en pleine expansion en France ...).



Nous contacter par mail : [tc.faucigny@orange.fr](mailto:tc.faucigny@orange.fr)  
site web: <http://www.club.fft.fr/tc.bonneville>  
Francis Robin • Chargé d'accueil du TCF : 06 13 10 12 74



## Les amis de l'école

Les Amis de l'École de VOUGY est une association qui organise divers événements (Carnaval, Marché de Noël, Soirée Dansante, Vente de Gâteaux...) dans le but de financer les activités proposées par les enseignants (ski, sorties pédagogiques, séjour au Safari de Peaugres, fête de l'école...).

Cette année, le bureau se compose :

Elodie CARRIERE Présidente  
Delphine GERIE Vice-Présidente  
Gwénaelle MUNOZ Trésorière  
Véronique DUPONT Celaj Secrétaire

Au programme des festivités de cette année :

- Vente de Fleurs à l'occasion de la Toussaint
- Marché de Noël
- Carnaval
- Fête de l'école
- et bien d'autres manifestations...

*Alors, venez nombreux,  
nos enfants et enseignants  
pourront ainsi réaliser  
leurs projets.*

*Merci pour votre soutien !*

**Pour plus d'informations,  
contactez-nous  
à l'adresse mail suivante :  
[lesamisdelecolevougy@gmail.com](mailto:lesamisdelecolevougy@gmail.com)  
et surtout,  
suivez toute notre actualité  
sur la page Facebook :  
les amis de l'école de vougy.**

*N'hésitez-pas à rejoindre  
une équipe dynamique  
et enthousiaste pour la joie  
des enfants de l'école  
de Vougy.*





## CONCOURS ILLUMINATIONS

Une année sur deux en alternance avec les maisons fleuries, un concours illuminations est ouvert à tous sans inscription.

Ce concours, au moment des fêtes de fin d'année permet d'animer et de mettre en valeur notre commune tout en émerveillant petits et grands.

C'est pourquoi Monsieur le maire ne manquera pas de remercier les lauréats, qui se verront attribuer des bons d'achat suite au passage du jury composé de conseillers municipaux, lors d'une cérémonie festive en début d'année.





## Association de danse folklorique portugaise

[dancasdeportugalmarignier@hotmail.com](mailto:dancasdeportugalmarignier@hotmail.com)

**L'association a été créée en automne 2015. Elle compte une cinquantaine de membres dont des musiciens, chanteurs et danseurs.**

Le but de celle-ci est de promouvoir les danses et traditions portugaises en France et à l'étranger.

Cette année encore, les représentations et manifestations ont été multiples : festivals folkloriques de danses portugaises en Suisse, en France, mais aussi représentation au carnaval de Vougy, sans oublier leur festival de danses folkloriques qui s'est déroulé en Septembre dernier.

**Pour 2018, nouvelles dates à retenir :**

**23 juin 2018 :** Tournoi de foot au stade de Vougy, où vous pourrez emporter spécialités portugaises à déguster.

**22 septembre 2018 :** 3<sup>ème</sup> festival de danses folkloriques portugaises avec la participation de plusieurs groupes.

***N'hésitez pas à les contacter pour toute manifestation publique ou privée !***





## La Tangueria, Tango Velours. Entrez dans la danse ...

**En arrivant à Vougy depuis Bonneville, au premier rond-point, vous passez à côté de la Tangueria.**

La journée, elle semble dormir car c'est le soir qu'elle s'anime. Dans cette salle de danse de 110 m<sup>2</sup> bat le cœur de Tango-Velours. Réunissant des adhérents de toute la Haute-Savoie et même de Suisse, cette association, à but non lucratif, a pour objectif la promotion du tango argentin en Pays de Savoie. Avec ses antennes à Annecy et à Passy elle est active de nombreux soirs chaque semaine.

Mais revenons à la Tangueria de Vougy ! Chaussé d'un parquet souple, habillé de grands miroirs, maquillé de lumières colorées, coiffé d'une sonorisation et d'une acoustique soignées, cet espace de rencontre et de retrouvailles recrée les ambiances chaudes des milongas (bals de tango) de Buenos Aires. Les murs blancs permettent à des artistes locaux, plus ou moins confirmés, d'exposer leurs tableaux.

Les mardis, tangueras et tangueros, initiés et débutants, s'y retrouvent pour s'entraîner librement. Les vendredis, ils sont encadrés par des Maestros (une fois par mois) et des bénévoles. Ensemble, ils découvrent et perfectionnent l'équilibre du couple, la finesse du guidage, ils apprennent à s'envelopper dans la musique et ressentir le plaisir de la connexion.

Les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois, ils oublient tout, (parfois aussi une veste ou un parapluie) et dansent le tango, la valse argentine et la trépidante milonga.

Comme si cela ne suffisait pas, ils peuvent encore participer à des stages organisés sporadiquement pendant l'année.

Tango-Velours aime également sortir et échanger avec d'autres associations. En juillet 2017, une douzaine de danseurs et danseuses a effectué une démonstration sur des airs joués par « les copains d'abord 74 » qui organisaient un repas dansant à la salle des fêtes de Marnaz.

**Ambiance Tango et Musette...**

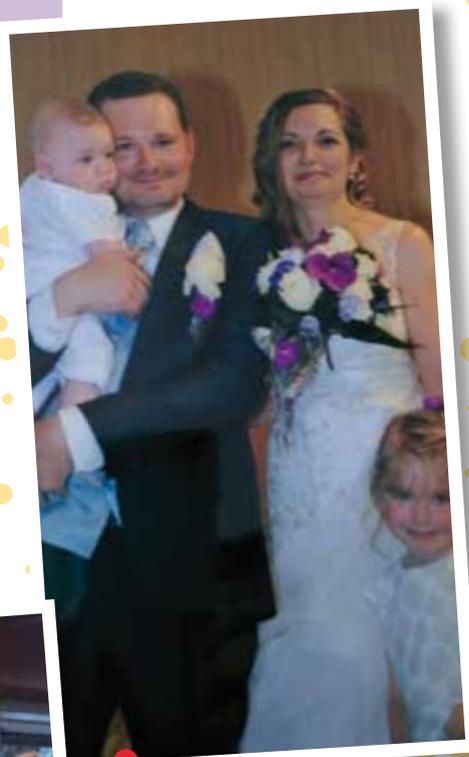
**Joli moment de douceur dans ce monde tourmenté !**



# Mariages 2017



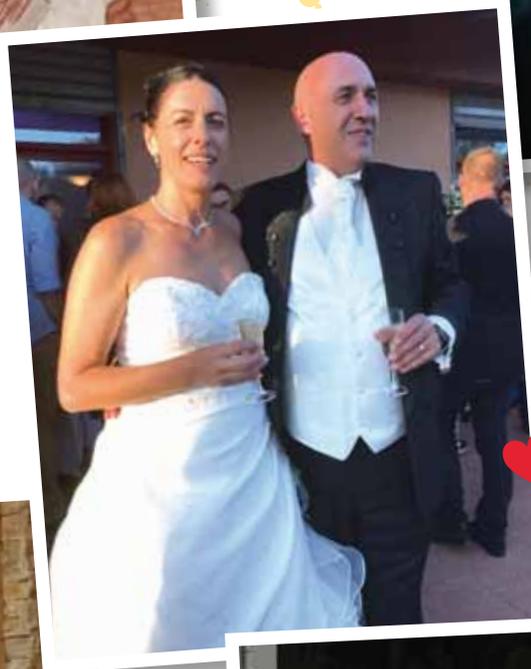
♥ Laurence GUERRAZ  
& Pierre PATUREL  
Le 3 juin 2017



♥ Floriane JOUVE & Nicolas MORRI  
Le 10 juin 2017

♥ Ancuta MIHALACHE & Adrian FRUNZA  
Le 25 février 2017

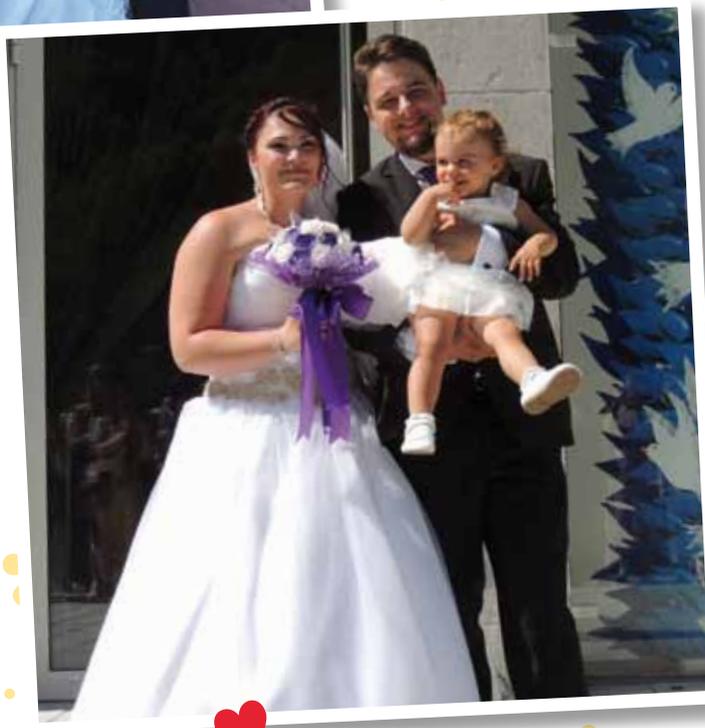
♥ Audrey MENANTEAU & Patrice DELEVA  
Le 25 février 2017



♥ Christel GUITONNEAU & Olivier MIR  
Le 16 septembre 2017



♥ Rachelle Sindic & Ahmed Waqas  
Le 30 décembre 2017



♥ Aurore GANDON & Joshua BOUTEILLIER  
Le 17 juin 2017

## Naissances 2017



**FRUNZA Emilian** • 12/04/2017 • CONTAMINE SUR ARVE  
**MUNOZ Camille** • 13/04/2017 • SALLANCHES  
**LOPES OLIVEIRA Dinis** • 13/04/2017 • SALLANCHES  
**BRIKI Yasmine** • 21/04/2017 • SALLANCHES  
**NOUAR Mélina** • 24/04/2017 • CONTAMINE SUR ARVE  
**JARLES Gwenaëlle** • 18/05/2017 • SALLANCHES  
**VOTERRO DECREVEL Eytan** • 22/05/2017 • SALLANCHES

**PHILIPPE REROLLE Côte** • 15/06/2017 • CONTAMINE SUR ARVE  
**CARAS Nolan** • 16/08/2017 • CONTAMINE SUR ARVE  
**MANGARD Antoine** • 30/08/2017 • CONTAMINE SUR ARVE  
**MANGARD Charles** • 30/08/2017 • CONTAMINE SUR ARVE  
**MOKRANI Alya** • 26/09/2017 • CONTAMINE SUR ARVE  
**DUNAND Marie-Lou** • 14/10/2017 • CONTAMINE SUR ARVE

Gwenaëlle JARLES



Camille MUNOZ



Yasmine BRIKI



Antoine & Charles MANGARD



Eytan VOTERRO DECREVEL



Vougy a perdu sa seule centenaire.  
Mme Denise DEPOISIER a rejoint son époux Maurice qui fut maire de la commune de 1944 à 1959, décédé en 1992.  
Mme Denise DEPOISIER est décédée le 28 janvier 2017 à la maison d'accueil pour personnes âgées « Les Corbattes » à Marnaz entourée de ses enfants et du personnel de l'établissement.  
Elle était une figure de Vougy !

## Décès 2017

**DEPOISIER ép. DEPOISIER Denise** • 28/01/2017 • MARNAZ  
**PAVAN ép. MENEGALDO Bruna** • 06/02/2017 • LA TOUR  
**GLIERE Louis** • 12/02/2017 • CONTAMINE SUR ARVE  
**PERRET Olivier** • 19/02/2016 • EPAGNY  
**CONTAT Geneviève** • 25/06/2017 • VOUGY  
**MENEGALDO Serenella** • 30/08/2016 • VOUGY  
**PLACE ép. BAUD Marie** • 15/09/2016 • CHAMONIX



# Le repas de l'amitié

Dimanche 20 novembre

Le repas de l'amitié après vingt-neuf années d'existence demeure, tout en restant fidèle à sa tradition, un moment d'échange et de partage très attendu de nos aînés. Cette année, un succulent repas concocté par le restaurant « La Pomme d'Or » fut dégusté par les 180 invités présents dans la salle polyvalente des « Vernais » alors que l'orchestre « Eric & Co » apportait, au son de l'accordéon, la note musicale indispensable pour enchaîner quelques pas de danse. L'animation de cet après-midi récréatif et festif fut sans aucun doute le spectacle offert par Sandy SIMS et ses danseurs, une véritable artiste qui dans le rôle d'une Dalida plus vraie que nature évoqua en chansons la carrière de cette grande dame, figure emblématique de la scène musicale française disparue il y a de cela trente ans.

*Si vous avez 65 ans dans l'année et que vous résidez sur notre commune, n'hésitez pas à venir vous inscrire en Mairie pour le prochain repas en 2018.*





<b>Janvier</b> 4 janvier 14 janvier 27 janvier	COMMUNE IL GI DOJANG US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	VŒUX DU MAIRE GALETTE DES ROIS
<b>Février</b> 3 février 10 février	PELLIER COMPÉTITION LES AMIS DE L'ÉCOLE	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	LOTO SOIRÉE DANSANTE
<b>Mars</b> 3 mars 10 mars 18 mars 31 mars/2 avril	COMITÉ DES FÊTES DANÇAS DE PORTUGAL LES AMIS DE L'ÉCOLE US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	CONCOURS BELOTE SOIRÉE DANSANTE CARNAVAL TOURNOI JEUNES
<b>Avril</b> 6 avril 13 avril	LES AMIS DE L'ÉCOLE COMITÉ DES FÊTES	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	JOURNÉE FILLES CONCOURS DE BELOTE
<b>Juin</b> 23 juin 23 juin 30 juin	DANÇAS DE PORTUGAL AMICALE SAPEURS POMPIERS AMICALE PÉTANQUE	Salle Polyvalente les Vernais Lac autoroute Lac autoroute	REPAS DANSANT FÊTE DE L'AMICALE CHALLENGE MAURICE POURRAZ
<b>Juillet</b> 5 juillet 7 juillet 14/15 juillet	ANCIENS AFN IL GI DOJANG PRESTIGE PONEYS	Lac autoroute Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	JOURNÉE DÉTENTE REPAS FIN DE SAISON
<b>Septembre</b> 1-2 septembre 8 septembre 15 septembre 22 septembre	COMITÉ DES FÊTES IL GI DOJANG LES AMIS DE L'ÉCOLE DANÇAS DE PORTUGAL	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	VOGUE PORTES OUVERTES BOURSE PUÉRICULTURE FESTIVAL FOLKLORE
<b>Octobre</b> 20 octobre 27 octobre	AMICALE PÉTANQUE COMITÉ DES FÊTES	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	SOIRÉE HALLOWEEN
<b>Novembre</b> 3 novembre 10 novembre 18 novembre 24 novembre	TEAM PLANTAZ RALLYE DANÇAS DE PORTUGAL COMMUNE US VOUGY	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	LOTO SOIRÉE DANSANTE REPAS DE L'AMITIÉ LOTO
<b>Décembre</b> 1er décembre 9 décembre 16 décembre	LES AMIS DE L'ÉCOLE COMITÉ DES FÊTES PRESTIGE PONEYS	Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais Salle Polyvalente les Vernais	BOURSE AUX OBJETS NOËL COMMUNAL NOËL



## Ecole de Vougy 1971

1 > Patrick TOCHON  
2 > Arlette TOCHON  
3 > Nadine Plantaz  
4 > Christian CAPRI  
5 > Chantal GAIDDON  
6 > Laurent MIAZZA

7 > Joëlle DONAT-MAGNIN  
8 > Serge MASSAROTTI  
9 > Patrice POURRAZ  
10 > Anita PLANTAZ  
11 > Odile CONSTANTIN  
12 > Claudine DANCET

13 > Inconnu  
14 > Juliette CONSEIL  
15 > Denis TINJOU  
16 > Inconnue  
17 > Inconnue  
18 > Françoise HUDRY

19 > Noël AVOGADRO  
20 > Fabienne GANTIN  
21 > Catherine AVOGADRO  
22 > Sylvie GLIERE  
23 > Norbert TRABICHET  
Tenant l'ardoise :  
Annie MASSAROTTI